

# (CARA'MAG')

PRINTEMPS 2019

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 35



TOURISME

*Bienvenue chez vous*

## CORDOUAN EN ROUTE POUR L'UNESCO.

Le « Versailles des mers » a été retenu le 31 janvier par le président de la République, Emmanuel Macron, pour représenter la France en vue d'un classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Le dernier phare gardé en France était en compétition avec la Montagne pelée, en Martinique, et la Maison carrée de Nîmes. Achevé en 1611, classé monument historique depuis 1862, le phare de Cordouan l'a emporté, comme l'espéraient les nombreux élus qui ont soutenu sa candidature en Charente-Maritime et en Gironde. Le dossier de la France va maintenant être transmis aux experts du Conseil international des monuments et des sites, qui rendra sa décision au cours de l'été 2020.



# sommaire

# édito



© Pierre Dédant

## ACTUALITÉS

- 4-7 Les événements du printemps
- 8-9 Titouan Lamazou à la Maison des Douanes
- 10-11 Budget 2019 de la CARA
- 12-13 Assainissement et déchets
- 14-15 Ça bouge à la Mission locale

## DOSSIER TOURISME

- 16-17 Tourisme : agir ou décliner
- 18-19 Bien vivre le territoire toute l'année
- 20-21 Grands projets portuaires

## PORTFOLIO

- 22-27 Hippodrome Royan Atlantique

## TERRITOIRE

- 28-30 Aides aux entreprises
- 31 Des projets financés par la Région
- 32-35 Vie des communes

## MAGAZINE

- 36-37 La Route du Rhum des Delhumeau
- 38 Nature
- 39-41 Agenda des communes
- 42-43 Tribunes, Ulysse et compagnie

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201  
Royan Cedex Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr Courriel :  
contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu, Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Antoine Bigot, Christine Busani, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Piquet

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia. Rédaction : Antoine Bigot (p.15), Cédric Cibert (p.12-13), Alexandre Garcia, Valérie Daviet (p.33, 39-41), Fabien Paillot (p.28-29, 36-37), Yoni Pitcho (p.14-15), Leïla Renon (p.38).

Photos : Thierry Avan (couverture), Mélanie Chaigneau, Alexandre Garcia, Sébastien Husté, Fabien Paillot, Stéphane Papeau, Franck Prével, Yoshi Power Shot.

Création graphique : Symaps. Conception : Artgrafik. Illustrations : Piou Piou (p.43).

Impression : Maury Imprimeur / Tirage : 57 250 ex. / Distribution : La Poste

N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.

Le temps des collectivités peut parfois sembler long, mais les projets que nous portons façonnent souvent un territoire pour de nombreuses années, voire des décennies. Les dossiers vont bon train à la CARA et les partenariats n'ont jamais été aussi nombreux. Après la gare intermodale de Royan et la Maison des Douanes à Saint-Palais-sur-Mer, nous approchons de l'achèvement de la gendarmerie intercommunale située à La Tremblade. Les entrées maritimes de notre territoire préparent aussi leur mue, avec le projet d'accostage des bateaux de croisières fluviales à Royan et l'extension du port de l'Atelier à La Tremblade, deux projets menés avec le Département. Chaque année, la CARA investit ainsi plus de 40 millions d'euros en dépenses d'équipement, pour moderniser nos infrastructures et renforcer la qualité de vie. Cette politique de grands projets se poursuivra demain avec la Maison des entreprises, « *Up ! Le Carré des entrepreneurs* », un pôle de transformation alimentaire pour nos producteurs locaux, le pôle multimodal de Saujon, ou la nécessaire évolution de notre modèle touristique, présentée dans le dossier central de ce numéro.

Ce travail est réalisé collectivement avec les élus de nos 33 communes, associés à la préparation de l'avenir dans le schéma de cohérence territoriale comme à toutes les délibérations votées en conseil communautaire. C'est le sens de la démocratie et il est parfois important de le rappeler. Je vous invite d'ailleurs à aller voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai. Je crois à la pertinence d'une action locale, mais nous ne pouvons exister qu'à travers la richesse d'échanges plus globaux, régionaux et européens.

À ce titre, nous accueillerons à partir d'avril à la Maison des Douanes, Titouan Lamazou, un artiste qui a placé la coopération, les rencontres et les voyages au cœur de son passionnant parcours créatif.

Dans ce magazine, vous verrez à quel point notre intercommunalité vibre de projets et d'animations, pour disposer ensemble de moments conviviaux que je vous invite à partager.

Jean-Pierre Tallieu  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Royan Atlantique.



6 AVRIL

## Forum de l'emploi saisonnier



© Alexandre Garcia

La dix-huitième édition du forum de l'emploi saisonnier aura lieu samedi 6 avril, au Relais de la Côte de Beauté à Saint-Georges-de-Didonne, de 14 heures à 18 heures (entrée libre). Organisée par le Pôle Emploi, la Mission Locale et la Maison départementale de l'emploi saisonnier (MDES), cette manifestation permet aux jeunes et moins jeunes de rencontrer directement les entreprises qui recrutent du personnel saisonnier. Une soixantaine d'entreprises y sont attendues cette année avec près de 700 postes à pourvoir dans l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, les services, la fonction publique ou le commerce. Le deuxième forum de l'emploi saisonnier destiné aux étudiants aura lieu samedi 20 avril à 14 heures, sur la place Charles de Gaulle à Royan.

16 AVRIL

## Devenir propriétaire : par où commencer ?

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organisent une réunion gratuite d'information et d'échanges sur l'accession à la propriété, le 16 avril à 18 heures à la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan. D'une durée de 1h30 environ, cette réunion ouverte à tous a pour objectif de permettre aux futurs accédants à la propriété de réaliser leur projet en toute sécurité : précautions à prendre, financements, compromis, construction, assurances... Renseignements et inscription auprès de l'ADIL au 05 46 34 41 36 ou par mail à [contact@adil17.org](mailto:contact@adil17.org). L'ADIL tient deux permanences par mois à la CARA, le premier et le troisième mardi de 10 heures à 12h30 et de 14 heures à 16h30. Uniquement sur rendez-vous, à prendre directement à l'ADIL.

11 ET 12 MAI

## Échappée nuptiale



© Fanny Blancheard

Cette randonnée équestre itinérante est organisée sur deux jours dans plusieurs communes de l'estuaire de la Gironde. L'accueil des participants aura lieu vendredi 10 mai à partir de 17 heures au Logis de Sorlut à Cozes, d'où les cavaliers partiront samedi pour une étape de 28 kilomètres jusqu'à Épargnes. Ils rejoindront ensuite Mortagne-sur-Gironde, le dimanche, après 26 kilomètres de balade.

25 ET 26 MAI

## Coupe régionale de voile légère



© Arnaud Gochon

Plus de 500 coureurs de Nouvelle-Aquitaine sont attendus au cours du week-end sur la Gironde pour désigner les champions de l'année et les sélectionnés au championnat de France de voile légère. La coupe régionale de voile légère se déroulera les samedi 25 et dimanche 26 mai sur le territoire de l'agglomération Royan Atlantique avec l'accueil des épreuves nautiques de dériveurs, Open Bic, Optimist et handivoile à Royan, de planche à voile à Saint-Georges-de-Didonne et de catamaran à Meschers-sur-Gironde.

2 JUIN

## Fête du vélo



© Yoshi Power-Shot

Toujours plus loin toujours plus fort ! Après le tour de la forêt de la Coubre en 2018, les participants à cette septième Fête du vélo organisée par la CARA s'attaqueront cette année au tour de la presqu'île d'Arvert sur une boucle de 57 kilomètres. Départ et arrivée auront lieu à Breuillet, avec une pause pique-nique à la Pointe espagnole, et un retour par les chemins de la Seudre.

DU 30 MAI AU 9 JUIN

## Semaine européenne du développement durable



© Valentine Elzert

La CARA relaye localement, du 30 mai au 9 juin, la semaine européenne du développement durable, en proposant sur son territoire plusieurs animations pour sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux : conférences, spectacle, visites de sites... Une balade dans la forêt de la Coubre est notamment organisée le 4 juin, à 14 heures, à partir du parking de la Bouverie, pour découvrir les richesses écologiques de cette forêt classée Natura 2000 et les pratiques de gestion de l'Office National des Forêts. Le 5 juin, à 10 heures, une sortie nature aura lieu sur le coteau de Moquesouris, à Épargnes, des pelouses sèches calcicoles où s'épanouissent les orchidées. Comme l'an passé, cette semaine se terminera avec les multiples ateliers du village du développement durable, monté sur la place Charles de Gaulle à Royan.

9 JUIN

## Chais d'ici



© Yoshi Power-Shot

Comment sont fabriqués le pineau, le cognac et autres vins charentais ? Six domaines viticoles vous ouvrent leurs portes pour vous faire partager leur savoir et leurs produits, dimanche 9 juin, à Arvert, Épargnes, Mortagne-sur-Gironde, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet. Des animations gratuites vous seront proposées le temps d'une journée : visites guidées « du cep à la bouteille », dégustations du millésime 2018, mais aussi des concerts, des repas ... Découverte, partage et convivialité seront au rendez-vous.

22 ET 23 JUIN

## Extrême Cordouan



© Xavier Renaudin

Une compétition nautique en planche à voile, kitesurf, pirogue, kayak, aviron et stand-up paddle est organisée samedi 22 et dimanche 23 juin, de la grande plage de Saint-Georges-de-Didonne au phare de Cordouan. Des animations auront lieu tout au long du week-end sur la plage, où le public pourra s'initier aux activités nautiques, assister à des démonstrations, flâner entre les stands des exposants, déjeuner au food-truck ou écouter un concert.

**RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE TOUTES CES MANIFESTATIONS** sur [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr) et sur Facebook « Fête du vélo », « Échappée nuptiale », « Chais d'ici Royan Atlantique » et « Nautisme Royan Atlantique ».

DU 6 JUIN AU 19 SEPTEMBRE

## 31<sup>e</sup> édition des Jeudis Musicaux



© Yoshi Powershot

Jeudi 6 juin à 21 heures, en l'église Saint-Martin de L'Éguille-sur-Seudre, le quintet Smoking Josephine ouvrira le bal de la 31<sup>e</sup> édition des Jeudis Musicaux. Ces cinq jeunes femmes, solistes hautes en couleur, à l'énergie débordante, se réunissent sous l'impulsion de la violoniste Geneviève Laurenceau pour revisiter les classiques de la musique à leur manière, et transmettre leurs valeurs d'exigence avec charme et fantaisie.

Il sera toujours possible d'acheter ses places à l'avance pour les 33 concerts organisés du 6 juin au 19 septembre dans toutes les communes de la CARA. Les billets seront en vente via les réseaux [www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr) et [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com), sur leurs sites Internet, par téléphone (respectivement : 0892 390 100 et 0892 683 622) ainsi que dans les enseignes locales Leclerc, Intermarché et Super U. Une billetterie sera également assurée les jours de concert 45 minutes avant l'heure annoncée sauf

pour huit dates uniquement en prévente. Tarif : 14 euros (hors frais de gestion en prévente), gratuit pour les moins de seize ans.

### AU PROGRAMME DU MOIS DE JUIN :

- **MERCREDI 12 JUIN** : récital piano de Bertrand Chamayou (uniquement en prévente), au temple de La Tremblade
- **JEUDI 13 JUIN** : Roberta Roman trio, au temple de Vaux-sur-Mer
- **JEUDI 20 JUIN** : Raphaël Pidoux et ses élèves, en l'église des Mathes ; Quatuor Pelléas à l'église de Talmont-sur-Gironde
- **JEUDI 27 JUIN** : Quatuor Elmire à Breuillet ; Grand chœur de l'Abbaye aux Dames à Mortagne-sur-Gironde.

### OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

#### POUR LES SECTIONS DE VOILE SPORTIVE

Deux sections de voile sportive accueillent les élèves de la sixième à la terminale au collège Zola puis au lycée Cordouan de Royan. Soutenues par la CARA, ces sections sportives s'adressent à tous les élèves qui souhaitent améliorer leur niveau de pratique tout en suivant une scolarité normale.

Renseignements auprès des enseignants d'éducation physique et sportive référents :

Olivier Jean au collège Zola : 05 46 05 00 40

Joëlle Moreau au lycée Cordouan : 05 46 23 51 70



© Alexandre Garcia



## « Ma plage en 2040 »

Un concours d'artistes amateurs sur la plage de demain

Plage urbaine ou une plage naturelle, comment imaginez-vous la plage de demain en termes d'aménagement, d'écologie ou de loisirs ? La CARA vous invite à partager vos visions futuristes sur le devenir des plages en participant à un concours d'artistes amateurs. Dessin, peinture, sculpture, musique, vidéo, photo... toutes les formes d'art sont acceptées.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 3 mai. Deux catégories seront représentées : adulte (plus de 14 ans) et junior (moins de 14 ans). Pour chaque catégorie, cinq œuvres seront sélectionnées et récompensées au regard de la qualité artistique. Les dix œuvres lauréates seront présentées le 8 juin au village du développement durable de la CARA, puis elles seront exposées dans le hall du siège de la CARA, du 8 juillet au 30 août avec dix autres œuvres sélectionnées. De nombreux lots seront attribués.

Renseignements et inscription sur  
[www.agglo-royan.fr/plage-2040](http://www.agglo-royan.fr/plage-2040)  
et au 05 46 22 19 72.

## LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

### Les habitants associés à la chasse aux frelons asiatiques

Les élus communautaires ont adopté le 11 février une délibération autorisant la mise à disposition gratuite, pour les particuliers, de pièges contre les frelons asiatiques. Ces pièges ont été expérimentés avec succès à Chaillevette au cours des trois dernières années, où le nombre de nids est passé de dix-huit à quatre. Désormais étendue aux 33 communes de la CARA, cette nouvelle expérimentation doit durer jusqu'en mai. « Pendant cette période de l'année, seules les reines sont en vol et cherchent à faire leur nid, explique Hugo Berland, responsable du service des espaces naturels sensibles, en charge de la lutte contre les nuisibles. L'objectif est de capturer les reines pour réduire le nombre de futurs nids. Après le mois de mai, on capture surtout des ouvrières. Il est alors inutile et potentiellement dangereux de les attirer chez les gens. » Le dispositif, très sélectif, ne vise que les frelons asiatiques pour éviter de piéger d'autres espèces comme les abeilles ou les guêpes. Il utilise pour cela un attractif fourni avec le piège, remis aux foyers participant à l'opération. Au mois de mai, ceux-ci sont invités à envoyer un compte-rendu de leur saison de chasse en indiquant la quantité de reines détruites et les espèces indésirables captu-



rées. « Ce retour d'expérience est important, car il nous permet de mesurer l'efficacité de la lutte et de l'améliorer pour l'an prochain. »

Les pièges contre les frelons asiatiques ou les chenilles processionnaires sont remis dans la limite d'un par foyer, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Prendre rendez-vous auprès d'Hugo Berland au  
05 46 22 19 20.

## Le singulier parcours d'un artiste-navigateur



© Alexis Lamocite

**Du 6 avril au 3 novembre, la Maison des Douanes accueille les oeuvres de Titouan Lamazou, artiste engagé et navigateur de légende.**

Sa vocation d'artiste lui est venue très jeune, à onze ans. De cette prémonition, Titouan Lamazou garde une gouache réalisée en 1966 dans son berceau familial d'Astis (Pyrénées atlantiques), aujourd'hui exposée à la Maison des Douanes, en ouverture de l'exposition consacrée à son singulier parcours d'artiste-navigateur.

Quelques années plus tard, c'est son professeur de dessin au lycée, Yvon Le Corre, qui lui insuffle le goût du voyage maritime. À seize ans, Titouan rejoint l'école des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence, qu'il délaisse dès sa majorité pour s'embarquer vers des horizons tropicaux. Il se rend aux Baléares en bateau-stop, rejoint les Canaries puis les Antilles, où il réalise ses premiers carnets. C'est grâce à des marins rencontrés sur place qu'il décroche en 1976 un tour du monde à bord du Pen Duick VI d'Éric Tabarly, dont il intègre l'équipage pendant deux ans. Sur les pas de son mentor, il poursuit alors une courte carrière de coureur d'océans. Celle-ci culminera en 1990 avec ses victoires consécutives dans le premier Vendée Globe et la Route du Rhum, pour lesquelles il sera sacré champion du monde de course au large.

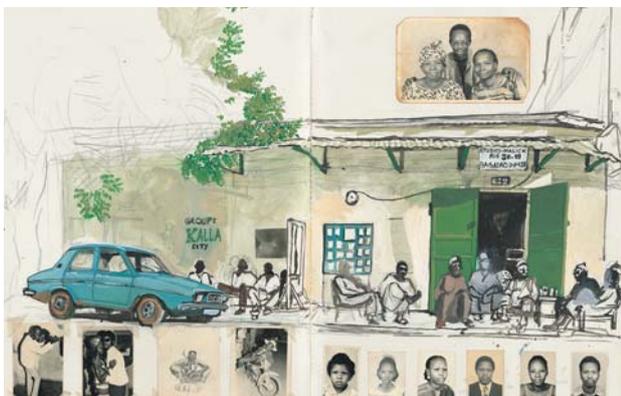
**ART COOPÉRATIF.** Titouan Lamazou raccroche alors le ciré et reprend définitivement ses pinceaux. Ses premiers carnets sont publiés en 1996, bientôt suivis de plusieurs ouvrages illustrés et de grandes expositions. Son parcours d'artiste voyageur comme son engagement lui valent d'être nommé Artiste pour la Paix de l'Unesco en 2003, notamment pour son

projet Zoé-Zoé, Femmes du monde, par lequel il entend promouvoir l'autonomie des femmes et l'égalité entre les sexes. Peinture, photographie, illustration... Il affine au fil de ses périples autour du monde une pratique artistique coopérative, qui fait aujourd'hui sa marque et son originalité. *« Ce qui se conçoit bien intuitivement ne s'exprime pas nécessairement avec clarté...C'est pourquoi, dans mes travaux d'artiste, j'ai éprouvé le besoin de me rapprocher d'écrivains, de philosophes, d'intellectuels qui possèdent le verbe. J'ai aussi recherché cette coopération avec des chercheurs scientifiques, ne serait-ce que pour étayer ou infirmer mes ressentis sur les choses de ce monde ».*

**« À LA RENCONTRE DU DIVERS ».** L'artiste se consacre désormais pleinement à l'accomplissement de son projet de Bateau-atelier, auquel il travaille depuis l'adolescence : une résidence artistique itinérante, réunissant les deux sillages de sa vie. *« Le bateau-atelier a pris de multiples formes sous mon crayon depuis les années 1970, du petit goémonier breton à grément aurique du temps d'Yvon Le Corre, jusqu'au gigantisme des années de course au large. Je reviens aujourd'hui à une carène de raison sous la forme d'un catamaran de 28 mètres, surmonté d'un atelier de création entièrement autonome en énergie renouvelable. Un navire de notre temps. Une matérialisation itinérante de ces lieux communs de la pensée chers à Édouard Glissant, errant à la rencontre du Divers : l'Errance nous oriente ! »*

## TITOUAN LAMAZOU, ŒUVRES VAGABONDES

L'exposition évoque cinquante ans du parcours riche et varié de Titouan Lamazou, à travers ses premiers carnets de dessins, ses portraits extraits de l'oeuvre Femmes du Monde, ses témoignages d'artiste engagé en zones de conflit, depuis la République démocratique du Congo jusqu'à ses travaux récents auprès des populations réfugiées du Sahara. Elle s'achève par une sélection de créations réalisées aux Îles Marquises en 2017 et 2018, pour sa dernière exposition, Le bateau-atelier de Titouan Lamazou, au musée du quai Branly – Jacques Chirac. Ces oeuvres vagabondes ont été présentées de loin en loin notamment au musée des Arts décoratifs du Louvre (1998), à la Fondation Cartier (2000), au musée de l'Homme (2007) ..., et ont fait l'objet de nombreuses publications aux éditions Gallimard depuis plus de vingt ans.



Titouan Lamazou et Malick Sidibé, Bagadadji, 1999, Mali  
Gouache et tirages vintages de Malick Sidibé, 42 x 66 cm



Titouan Lamazou et Pansy Napangardi, Portrait « spirituel » de Pansy. Atelier d'Alice Spring, Australie. Œuvre à quatre mains, gouache et acrylique sur papier, 65 x 84 cm.



Chantal Spitz, 2018, Tahiti.  
Huile sur papier maroufflé sur toile.



Katherine, 2005, Cali, Colombie.  
Gouache sur papier journal

**Du 6 AVRIL AU 3 NOVEMBRE 2019 À LA MAISON DES DOUANES**, 46 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer. Tél. 05 46 39 64 95. Ouverture jusqu'au 30 septembre de 14 heures à 19h30 et du 1er octobre au 3 novembre de 14 heures à 18 heures. Fermée le mardi hors périodes de vacances scolaires. Tarif : 2 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

## La poursuite des grands projets

Les élus communautaires ont adopté, le 14 décembre, le budget 2019 de la CARA qui s'élève à 110,2 millions d'euros (136,1 M€ en incluant les opérations d'ordre purement techniques). Plus de 43 M€ seront consacrés aux dépenses d'équipement.

Selon une première ébauche de son programme pluriannuel des investissements, la CARA envisage de consacrer près de 160 millions d'euros aux investissements sur la période 2019-2024, dont 43 millions en 2019. « *Notre ambition, c'est de tout mettre en œuvre pour pouvoir apporter notre pleine contribution à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire et au développement de nos communes* », a rappelé Jean-Pierre Tallieu lors du débat d'orientation budgétaire.

2019 sera ainsi marquée par la poursuite ou le démarrage de nouveaux grands projets pour le territoire, comme la création d'une « *Maison du tourisme* » réunissant les services d'appui et les services clientèle de l'Office de tourisme communautaire. Autre lieu très attendu par les porteurs de projets économiques, la Maison des Entreprises, baptisée « *Up !, le Carré des entrepreneurs* », verra bientôt le jour rue de l'Électricité à Royan, où la livraison du bâtiment est prévue au premier semestre 2020. Les producteurs locaux pourront, de leur côté, bientôt bénéficier d'un pôle de transformation alimentaire sur le site de la Roue 2 à Saujon.

L'intercommunalité porte également des projets portuaires novateurs, qui seront ensuite gérés par

les deux syndicats mixtes réunissant le Département de la Charente-Maritime et la CARA. En matière de transport, le pôle intermodal de Saujon va entrer en phase travaux, en partenariat avec la ville de Saujon. Alors que le renouvellement de la délégation de service public mobilité est en cours, la CARA souhaite disposer de son propre dépôt de bus. Le schéma cyclable est lancé, et la mise en œuvre du schéma d'accessibilité aux transports se poursuit.

Les études préalables à la construction de piscines sont engagées, ainsi que celles liées au déplacement du siège social de la CARA, dans le quartier de l'Électricité à Royan. La création d'un centre technique à Saint-Sulpice-de-Royan permettra, en parallèle, de réaliser des économies d'échelle en réunissant les services communautaires éclatés aujourd'hui sur tout le territoire.

Avec l'achèvement du casernement de gendarmerie à La Tremblade, l'ouverture de la déchèterie mixte d'Arvert et les travaux prévus dans le schéma directeur d'assainissement, « *la mise en œuvres des projets s'accélère* », résume Jean-Pierre Tallieu. « *Le temps passe vite, et il y a tant à faire... Soyons fiers de tracer ensemble l'avenir de notre communauté !* »

*Parmi les grands projets portés par la CARA en 2019, l'achèvement du chantier de la gendarmerie à La Tremblade, la création d'un dépôt de bus, l'aide à la production de logements sociaux ou encore la construction d'un pôle de transformation alimentaire à Saujon.*



© Stéphane Papeau



© Antoine Bigot

## LES AXES PRINCIPAUX DE L'ACTION DE LA CARA EN 2019 :

- **SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES COMMUNES**, avec l'attribution de fonds de concours (1,1 M€), permettant par exemple la construction de bâtiments sportifs à Cozes (150 000 €) ou l'aménagement de cases commerciales aux Mathes (150 000 €).
- **SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE** : 4,8 M€ dont 2,85 M€ de contribution au Syndicat départemental d'incendie et de secours, 1,5 M€ pour la sécurité des zones de baignade.
- **AMÉNAGEMENT DURABLE** : 8,2 M€, dont 7,5 M€ pour les opérations d'équipement (1,8 M€ pour l'aide à la production des logements sociaux ; premier crédit de paiement pour l'extension du port de La Tremblade soit 1,7 M€ ; 3,3 M€ d'acquisitions foncières sur le quartier de l'Électricité).
- **DÉPLACEMENTS URBAINS ET TRANSPORTS COLLECTIFS** : 9,8 M€, dont 5,1 M€ pour la délégation de service public ; 659 000 € pour la gare intermodale de Saujon ; 1,1 M€ pour le matériel réseau de mobilité ; 433 000 € pour le schéma directeur d'accessibilité au transport ; 190 000 € pour l'équipement des arrêts de bus en abris voyageurs...
- **POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA SOLIDARITÉ** : 2,5 M€, dont 798 000 € pour l'action sociale ; 1,1 M€ pour la politique de la ville (insertion, CISPD, contrat de ville...)
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : 9,5 M€, dont 3,6 M€ pour l'Office de tourisme communautaire, 1,7 M€ pour le pôle de transformation alimentaire, 2,6 M€ pour les zones d'activités économiques.
- **ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE** : 2,9 M€, dont 1 M€ pour les actions culturelles, 578 000 € pour le nautisme, 209 000 € pour les activités de pleine nature.
- **CYCLE DE L'EAU ET ENVIRONNEMENT** : 22,5 M€, dont 19,5 M€ pour les travaux d'assainissement, 500 000 € pour les eaux pluviales urbaines, 150 000 € pour la digue de Mus du loup.
- **GESTION DES DÉCHETS** : 22,4 M€, dont 6,4 M€ pour la collecte en porte à porte, 3,3 M€ pour la création d'une déchèterie mixte à Arvert...



### FISCALITÉ CONSTANTE EN 2019

**Le montant total des budgets primitifs 2019 de la CARA s'élève à 110,2 M€** : budget principal : 56,6 M€ ; gestion des déchets : 22,4 M€ ; assainissement : 21,2 M€ ; transport : 7,5 M€ ; zones d'activités : 1,4 M€ ; hippodrome : 641 000 €...

**Les recettes fiscales perçues par la CARA en 2018 s'élèvent à 30,2 M€ (+2,1%)**. Près de 53 % de ces recettes sont reversés à l'État (47 % des produits) et aux communes (6 % des produits).

**Progression limitée des dépenses de fonctionnement (+1,19%)**, essentiellement liée à l'augmentation de la contribution versée au SDIS (+4,5%) et à la DSP transport. Les effectifs de la CARA sont de 181 agents pour l'exercice 2019.

**Fiscalité inchangée en 2019**. Les taux votés par la CARA restent relativement modérés. Taxe d'habitation (8,12% contre 9,2% pour les agglomérations au niveau national) ; taxe bâti foncier (0,90% contre 1,63%) ; taxe foncier non bâti (2,44% contre 4,86%) ; cotisation foncière des entreprises (23,85% contre 25,99%).

**Une dette parfaitement maîtrisée et sécurisée**, avec une capacité de désendettement de 0,61 année. Le capital restant dû au 31 décembre 2018 s'élève à 15,6 M€.

## 12 millions d'euros contre les eaux claires parasites



Test à la fumée réalisé dans les rues de l'Éguille-sur-Seudre en juillet 2018.

Adopté en juillet 2017, le schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la CARA prévoit un plan d'actions ambitieux jusqu'en 2030. Une part du budget global de 67,5 millions d'euros sera consacrée à l'amélioration et à la modernisation des réseaux, notamment par la recherche et la réduction des entrées d'eaux claires parasites (ECP).

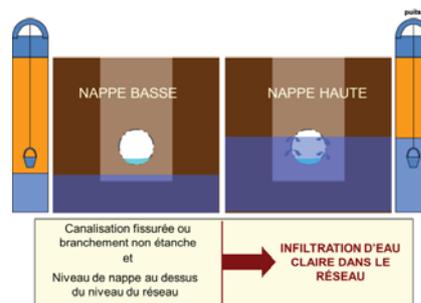
Comme les eaux de pluie sont évacuées dans le milieu naturel, notre réseau d'assainissement ne devrait recevoir que des eaux usées. Dans certains secteurs, des eaux claires parasites issues de la pluie ou des nappes phréatiques s'infiltrent toutefois dans les canalisations par des fissures ou des mauvaises jonctions. Elles peuvent aussi venir de branchements non conformes effectués par des particuliers, dont les gouttières de toiture sont parfois raccordées au réseau d'assainissement, ce qui est totalement interdit.

Fixée comme un objectif prioritaire du schéma directeur d'assainissement, la réduction des eaux claires parasites va bénéficier d'un budget esti-

mé à 12 millions d'euros pour mener des études diagnostiques et un programme de travaux. « S'il n'est pas possible d'avoir un réseau 100% étanche, réduire le volume de ces eaux claires va contribuer à sécuriser davantage le service et à réduire les coûts de fonctionnement, notamment ceux du pompage », explique Jean-Marc Bouffard, vice-président de la CARA en charge de l'assainissement. Ces milliers de mètres cubes d'eaux claires représentent aussi un gaspillage d'énergie pour la collectivité : leur acheminement alourdit la facture d'électricité des 8 millions de kilowattheures utilisés chaque année par les stations d'épuration et les 400 postes de relèvement du territoire.

### TROIS MOYENS DE VÉRIFICATION

Une étude diagnostique permet de localiser précisément les problèmes sur les réseaux avant d'établir un programme de réhabilitation. Le débit est tout d'abord mesuré dans les tuyaux lorsque la nappe phréatique est basse puis haute. Des inspections télévisées permettent ensuite de localiser les infiltrations grâce au passage d'une caméra dans la conduite. Des tests à la fumée sont également réalisés pour repérer les mauvais branchements, par lesquels l'eau de pluie s'introduit dans le réseau d'assainissement.



## Premiers diagnostics dans les communes

Vingt-quatre communes de la CARA vont faire l'objet d'un diagnostic sur l'ensemble ou une partie de leur réseau, soit un total de 370 km de canalisations inspectées.

**L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE** a été la première à bénéficier d'une étude complète de son réseau, en 2018. Alors que le débit théorique d'eaux usées s'y élève à 88 m<sup>3</sup> par jour, le diagnostic a montré que 380 m<sup>3</sup> d'eaux parasites s'écoulaient chaque jour dans le réseau, lors des épisodes les plus critiques. Si une vingtaine de mauvais branchements en sont la cause principale, les techniciens ont aussi relevé onze points d'apport indirect d'eau de pluie, notamment par la voirie. Il a été demandé aux propriétaires concernés de se mettre en conformité, en séparant leurs eaux pluviales des eaux usées. Dès cette année, 35 branchements vont être réhabilités en partie publique, ainsi que sept regards et un poste de refoulement. La CARA va également procéder à la réhabilitation de 100 à 200 m de réseau, en plus des 450 mètres déjà remplacés dans la Grand rue. Ces travaux, estimés de 450 à 550 000 € (Grand rue comprise), permettront de réduire le volume d'eaux claires parasites à 273 m<sup>3</sup>/j, et de retrouver ainsi un fonctionnement normal du réseau.

**DES DIAGNOSTICS SONT EN COURS À COZES ET MORTAGNE-SUR-GIRONDE**, deux communes sensibles aux entrées d'eaux parasites dans les réseaux d'assainissement. Dans les conditions les plus extrêmes (nappe très haute et forte pluviométrie), les réseaux peuvent recevoir jusqu'à 500 m<sup>3</sup>/j d'eaux parasites pour Cozes et 100 m<sup>3</sup>/j pour Mortagne-sur-Gironde. Les études sont en cours sur les 20 km de réseau cumulés.

**LES ÉTUDES SERONT LANCÉES EN 2019** pour les réseaux de Médis et des bassins versants des postes de refoulement de Bernezac à Saint-Palais-sur-Mer et de Nauzan à Vaux-sur-Mer (62 km de réseau).



# Trions +FORT!

## CAPSULES, DOSETTES, TUBES COUVERCLES ALUS

### C'est l'alu ! Maintenant TOUS LES PETITS ALUMINIUMS SE TRIENT !

Direction le bac jaune !

JE TRIE L'ACIER, L'ALU ET TOUS LES PETITS ALUS DANS LES BACS JAUNES

Tous les emballages ni compactés, ni imbriqués.

- toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal
- toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)
- tous les sachets et capsules de café / thé et les poches de compote
- tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canette
- tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium

⚠ Les tubes et blisters de médicaments doivent être vidés avant d'être jetés !

## Jump : les jeunes (re)bondissent !



**Sport le matin et activités culturelles et socio-professionnelles l'après-midi : pendant trois mois, la Mission locale a expérimenté un programme innovant pour redonner confiance à une quinzaine de jeunes et les préparer à la vie active.**

Certains étaient isolés et restaient chez eux toute la journée. D'autres avaient perdu confiance ou ne savaient plus comment avancer. Âgés de 16 à 25 ans, une quinzaine de jeunes ont expérimenté cet hiver un programme innovant destiné à leur redonner un cadre : « *Se lever le matin, être à l'heure, s'engager dans quelque chose de concret, respecter les autres personnes et se familiariser avec la vie en groupe, détaille Vincent Péron, le directeur de la Mission locale Royan Atlantique. Ce sont des valeurs qui leur seront demandées dans le monde du travail et pendant leurs stages en entreprise.* »

Baptisée « *Jump* » et en partie financée par l'État, cette action associe des activités sportives, culturelles et socio-professionnelles pour mieux s'intégrer dans l'environnement local. Pour en faire partie, il suffit d'avoir entre 16 et 25 ans et d'habiter sur le territoire de la CARA. Après avoir expliqué le projet aux différents partenaires (ITEP, Cheval et insertion, Protection judiciaire de la jeunesse, Association Cafic, Délégation territoriale, Pôle emploi...), il a été présenté aux jeunes. « *Chacun a été reçu individuellement pour connaître ses motivations, son histoire ou ce qui pouvait lui faire peur* », ajoute Vincent Péron. Au final, quatorze d'entre eux ont pris part à l'aventure, du 26 novembre au 22 mars.

Si les éducateurs de la Mission locale ont planifié quelques activités, ils ont aussi laissé de la place pour les idées de chacun. « *On veut qu'ils participent, qu'ils soient acteurs, explique Caroline Hautbois, qui a coordonné le programme. Nous écoutons leurs demandes, qui portaient par exemple sur la boxe,*

*l'équitation ou la photo. On essaye ensuite de leur faire découvrir un maximum de choses qui peuvent se faire sur l'agglomération, dans la perspective qu'ils s'y engagent après l'action.* » Côté sport, plusieurs clubs locaux ont aussitôt répondu présents : volley, gymnastique, handball, football, squash, boxe ou encore Ultimate ont mis à disposition leurs entraîneurs. Côté culturel et socio-professionnel, ce sont des chefs d'entreprises, des animateurs ou des artistes qui ont accueilli les jeunes. L'association Captures leur a notamment présenté les œuvres du musée des voûtes du port, avant de leur faire prendre des photos. La fresque géante réalisée le 7 décembre avec l'artiste JBen, sur la plage du Chay, restera également un grand souvenir pour tous. En début d'année, le groupe a pu goûter aux activités de cuisine, monter à cheval avant d'effectuer un stage en entreprise. Autant de rendez-vous pour s'ouvrir aux autres et peaufiner son projet de vie...

En trois mois, bien des habitudes ont déjà changé. « *Je suis sorti de mon trou et je me suis fait des super copains* », reconnaît Maxime, 17 ans. Laure, 19 ans, s'est inscrite pour voir du monde, se remettre en forme et choisir un projet d'avenir : « *Je suis plutôt contente, cela me donne une motivation pour me lever !* » Tous ne souhaitent qu'une chose : travailler pour se réaliser.

**Une autre session est prévue dès le mois d'avril 2019. Renseignements à la Mission locale, 69, rue Paul Doumer à Royan : 05 46 06 60 70.**

## La Mission locale lance sa carte jeune

Des réductions, des bons plans, pensés par des jeunes et pour tous les jeunes ; c'est l'initiative de « carte jeune » présentée le 4 décembre par la Mission locale. « Certaines proposent déjà des promotions mais seulement pour les étudiants. C'est pour cela que nous avons souhaité l'ouvrir à tous les jeunes de 15 à 25 ans, domiciliés ou scolarisés dans l'une des 33 communes du territoire », rappelle Michel Priouzeau, vice-président de la CARA chargé de l'action sociale et de la politique de la ville.

Cette carte est entièrement gratuite. Il suffit de remplir un formulaire au Bureau Information Jeunesse ou sur le site [www.ml-pays-royannais.com](http://www.ml-pays-royannais.com) pour bénéficier de réductions allant de 10 à 20% en moyenne sur des activités sportives, culturelles ou de bien-être mais également pour la restauration et les jeux. Même la réparation de produits high-tech (téléphones portables, tablettes...) sera possible.

Plus d'une dizaine de commerces, lieux culturels et sportifs mais aussi des restaurants ont adhéré au projet dès le départ. « D'autres rejoindront ce dispositif au fur et à mesure » annonce Vincent Péron, directeur de la Mission Locale et du Bureau Information Jeunesse. Cette initiative a pour objectif de faciliter l'accès aux offres de loisirs et permettre aux jeunes d'élargir l'horizon de leurs découvertes, tout en favorisant les acteurs locaux du commerce et des loisirs.



© Amélie Blyot

## Concours de talents

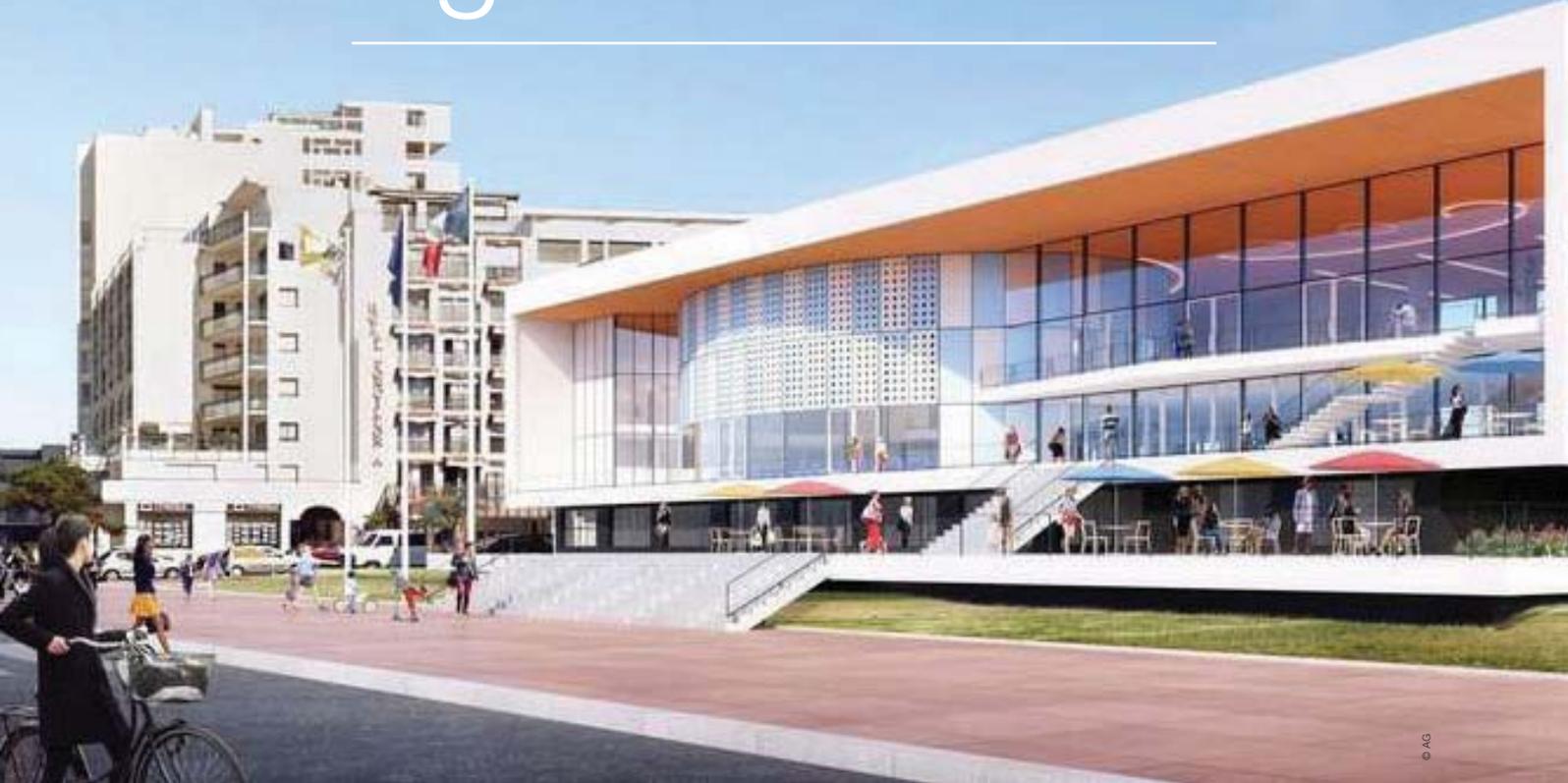
La Mission locale organise un concours « Les jeunes ont du talent », en proposant aux personnes de 11 à 25 ans de se produire en représentation devant un jury, seul ou en groupe. Artistique, musical, sportif, humoristique... Tous les types de talents sont acceptés, chaque numéro devant durer entre deux et sept minutes. Des auditions publiques sont organisées depuis le mois de février pour sélectionner les candidats qui s'affronteront en demi-finale, le 17 avril, puis en finale, le 6 mai, à Royan. Les deux dernières auditions auront lieu le 27 mars à Cozes (Logis de Sorlut) et le 3 avril à Royan. Composé d'amateurs et de professionnels, le jury apprécie chaque prestation par un « oui » ou un « non », le participant étant sélectionné pour l'étape suivante en cas de réponse favorable. Un lot d'une valeur de 350 euros sera remis au vainqueur. Inscription sur le site [www.ml-pays-royannais.com](http://www.ml-pays-royannais.com). Renseignements au 05 46 06 60 70 ou par courriel [lesjeunesontdutablent17@gmail.com](mailto:lesjeunesontdutablent17@gmail.com)



© AG

Camille et Clément, auditionnés le 13 février à l'Escale jeune de Royan.

# Agir ou décliner



7,5 millions d'euros vont être investis pour rénover le palais des congrès de Royan, bâtiment emblématique de la reconstruction. Un investissement majeur pour l'image de la ville et le développement du tourisme d'affaire

© AG

**Aménagements d'ampleur, montée en gamme des services et de l'hébergement, élargissement de l'offre... Pour enrayer le lent déclin de son économie touristique, notre territoire doit renouveler en profondeur son image et ses infrastructures. Porté par l'Office de tourisme communautaire, et élaboré avec le concours financier du programme européen Leader, le schéma de développement de l'économie touristique préconise 50 actions à mener au cours des dix prochaines années. Objectif : faire du Royannais une villégiature attractive à vivre toute l'année et dans toute sa géographie.**

Le constat est sévère. En dépit de ses richesses multiples et de son potentiel incontestable, notre territoire enregistre depuis plusieurs années un affaiblissement, réel et progressif, de son économie touristique. « Si on ne fait rien, on va dans le mur », prévient Jean-Pierre Tallieu, président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et de l'Office de tourisme communautaire (OTC). Baisse qualitative de la fréquentation, vieillissement des installations, perte de parts de marché... « *Sur de nombreux points, notre offre touristique est datée, voire même souvent dépassée*, déplore Élie de Foucauld, directeur de l'OTC. *Nous souffrons d'une absence de développement et de remise en cause au cours des quinze dernières années, à l'exception de certains campings, qui ont su améliorer leur offre*

*et s'engager dans des politiques d'investissement courageuses.* »

Sur cette même période, de nombreuses stations balnéaires de la côte atlantique et de la Manche ont su renouveler leur offre de services en créant de nouveaux équipements, en réalisant des aménagements urbains d'envergure et en changeant radicalement d'image. La côte basque, le bassin d'Arcachon, l'île de Ré, les Sables-d'Olonne, Croisic, Pornic, La Baule... ont investi des dizaines de millions d'euros pour se moderniser.

**CHANGER D'ÉTAT D'ESPRIT.** Les élus du territoire comme les professionnels de la filière touristique ont aujourd'hui bien conscience de la nécessité de

rompre avec les habitudes passées. « *Nous devons changer d'état d'esprit, résume Jean-Pierre Tallieu. Il faut arrêter de vouloir faire venir toujours plus de visiteurs, en recherchant plutôt une meilleure qualité de tourisme. Tout le monde est aujourd'hui convaincu que ce tourisme de masse est un handicap pour les territoires. Il est incompatible avec la préservation des espaces naturels. Il entraîne également une évolution négative de l'offre de service et d'hébergement, comme on peut le ressentir sur le front de mer de Royan ou en visitant certains meublés. C'est pourquoi il faut développer une autre stratégie et se demander quelles cibles correspondent au territoire et à son identité.* »

Élaborée depuis plusieurs mois, cette stratégie a été présentée en décembre aux élus communautaires. Celle-ci repose sur une ambition : valoriser un pays « à bien vivre », attractif en toute saison, dans toute sa géographie et dans toutes ses pratiques. « *Le tourisme tel qu'on le connaissait depuis cinquante ans est en train de disparaître, analyse Élie de Foucauld. Aujourd'hui, la plage ne suffit plus. On ne peut pas fonder le développement de l'économie touristique et du territoire uniquement sur la saison d'une station balnéaire, ce petit volcan d'un mois et demi qui se réveille chaque année.* »

« **BIENVENUE CHEZ VOUS** ». Cette volonté de rompre avec un tourisme passif, saisonnier et sans originalité doit s'accompagner d'un profond renouvellement de l'image du territoire. La stratégie marketing élaborée par l'OTC propose ainsi « *une villégiature renouvelée dans ses usages, plus active et ouverte sur le territoire, un refuge naturel à proximité des grandes métropoles, attractif toute l'année* ». Au programme : les stations balnéaires historiques, bien sûr, mais aussi les deux estuaires et les coteaux de Gironde, les campagnes, le nautisme, les sports doux, les activités de pleine nature, la gastronomie, les espaces forestiers, le cadre de

vie, les liens familiaux, la qualité environnementale... Autant de lieux, de découvertes et d'expériences qui peuvent s'apprécier toute l'année, en courts ou longs séjours. L'objectif n'est plus de « *chasser l'Allemand ou le Belge* », mais bien de séduire déjà les clientèles urbaines de Bordeaux, Angoulême, Limoges ou Poitiers, cherchant à rompre avec leur quotidien pour un repos actif dans un espace préservé. Ces visiteurs de proximité seront d'ailleurs accueillis avec une formule simple, « *Bienvenue chez vous* », qui invite à leur faire découvrir le territoire comme à des amis.

Pour tenir cette promesse « *de qualité de vie et d'expériences humaines et naturelles* », le schéma de développement de l'économie touristique préconise un ambitieux plan d'actions, mené dans le cadre d'une pratique communautaire efficace.

**« L'objectif n'est plus de chasser l'Allemand ou le Belge, mais de séduire déjà les clientèles urbaines de Bordeaux, Angoulême ou Poitiers »**

Amélioration des déplacements, grand projet urbain sur la ville centre, modernisation des fronts de mer, aménagements portuaires, création d'une salle de spectacle ou d'un parc aqua-ludique, politique événementielle à fort rayonnement... Les grands projets y occupent une place déterminante, pour renforcer l'attractivité du territoire mais aussi la qualité de vie de ses 80 000 habitants, des usagers des 30 000 résidences secondaires et des visiteurs. « *Le touriste a aujourd'hui les mêmes exigences que les habitants, pour les services ou la consommation, rappelle Jean-Pierre Tallieu. De leur côté, les habitants veulent découvrir et profiter de leur territoire comme les touristes... Toutes les grandes stations balnéaires envisagent leur projet touristique comme un projet de territoire, avant tout dédié aux habitants.* »

Cette stratégie de développement replace ainsi l'habitant au cœur du dispositif touristique, comme le premier usager mais aussi le meilleur ambassadeur de la destination : « *Quand les gens sont heureux sur un territoire, cela se sait tout de suite ailleurs.* »

*Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA et de l'Office de tourisme communautaire (OTC) et Élie de Foucauld, directeur de l'OTC, lors d'un séminaire au Club Med de La Palmyre.*





*Développer la circulation à vélo, faire du nautisme l'activité emblématique du territoire, soutenir les producteurs locaux ou développer le tourisme d'affaire font partie des principales actions proposées.*

## *Un plan d'actions pour bien vivre le territoire toute l'année*

Présenté en décembre aux élus du territoire, le schéma de développement de l'économie touristique (SDET) répond à une ambition : « bien vivre une villégiature active dans toutes ses pratiques, sur tout le territoire, toute l'année, dans un cadre de vie préservé et ressourçant ». Il propose pour cela une cinquantaine d'actions déclinées en quatre axes stratégiques et portées dans un esprit communautaire.

1. **METTRE EN SYNERGIE LES CINQ COMPOSANTES DU TERRITOIRE.** D'une surface totale de 600 kilomètres carrés, le territoire de la CARA regroupe cinq grands espaces touristiques : les stations balnéaires historiques, la côte sauvage, l'estuaire de la Seudre, l'estuaire de la Gironde et ses coteaux, et l'entre-deux estuaires. Le schéma de développement de l'économie touristique propose de développer des actions spécifiques et complémentaires entre ces différentes composantes, en y améliorant notamment les mobilités actives (vélo, marche) : aménager des parkings sur les entrées de ville, requalifier la voirie pour le développement des transports en commun, encourager les déplacements à vélo pour tous les petits trajets du quotidien... Le SDET pointe aussi la nécessité d'améliorer la signalisation touristique sur le territoire, de mettre en œuvre un grand projet urbain sur la ville-centre et d'accompagner les projets d'aménagement des stations balnéaires, facteur d'attractivité et de qualité de vie.

**UNE VILLÉGIATURE À RENOUVELER.** Quelle est l'identité du territoire et le dénominateur commun des cinq espaces qui le composent ? « *De la Pointe*

*espagnole aux coteaux de Gironde, de l'abbaye de Sablonceaux à la Grande conche, l'agglomération Royan Atlantique est un territoire de villégiature, un lieu de repos lié à l'habitat, de ressourcement, de refuge, de détente, de reconstruction active », analyse le SDET. « Nous allons communiquer autrement sur le territoire, en sortant du tourisme exclusivement balnéaire, prévient ainsi Jean-Pierre Tallieu. Pour monter en gamme et avoir un autre type de tourisme, nous allons montrer aux gens de l'extérieur qu'on peut faire ici autre chose que de la plage, sur la totalité de l'espace géographique, et pendant toute l'année. » Tout comme le ski à la montagne, le nautisme doit devenir l'activité emblématique du territoire, poursuit le président de l'OTC, pour qui il faut accompagner toutes les autres activités en lien avec cette villégiature : tourisme de bien-être, itinérance douce, découverte culturelle, thermalisme... Pour encourager de nouvelles pratiques plus qualitatives et faire vivre le territoire toute l'année, le SDET souligne également la nécessité de mieux coordonner la programmation des grandes manifestations et de « développer un nouvel événement identitaire d'envergure ».*

2. **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE EN PRÉSERVANT LES MILIEUX NATURELS.** Partant du constat que « *les touristes veulent vivre chez nous comme des habitants* », le SDET plaide pour la modernisation et la création d'équipements structurants d'intérêt communautaire, indispensables pour l'image et l'avenir même du territoire. Alors que la rénovation du palais des congrès vient d'être lancée à Royan, la modernisation des ports de Royan et La Tremblade est à l'ordre du jour. Sont également évoqués par les élus communautaires la création d'un parc aqua-ludique, d'une grande salle de spectacle et d'une Maison du tourisme. Alors que 50% des meublés ne sont pas classés, la montée en gamme des hébergements touristiques apparaît comme une nécessité, tout comme l'accompagnement des professionnels dans les démarches de labellisation et de certification écoresponsable.

3. **UN DÉVELOPPEMENT PORTÉ PAR UNE ÉCONOMIE RÉSIDENNELLE PERFORMANTE.** Soutenir et promouvoir les métiers, les savoir-faire et les produits locaux, attirer les talents, accompagner la professionnalisation des acteurs du tourisme... « *Le développement de l'économie sur notre territoire doit savoir profiter de toutes les potentialités des personnes présentes, visiteurs et résidents* », indique le SDET, en rappelant que 71% de la surface du territoire est occupé par les activités agricoles et aquacoles complémentaires aux activités touristiques. Le schéma de développement préconise ainsi d'accompagner la montée en performance des acteurs locaux, mais aussi de développer des nouvelles filières, comme les activités de croisières fluviales sur



© Franck Prével

la Gironde ou le tourisme d'affaire. « *L'enjeu est ici très fort*, souligne Élie de Foucauld. *Les personnes qui viennent en séminaire au Club Med ou pour une convention au palais des congrès de Royan peuvent revenir en vacances. Cette demande de tourisme d'affaire nous permettra de développer et structurer une offre complémentaire à celle existante dans l'hôtellerie, la restauration ou les activités de loisirs.* »



© Méline Chagnou

## Royan bientôt équipée pour accueillir les croisières fluviales



Le projet a été présenté le 7 février par Dominique Bussereau, président du Conseil départemental, Patrick Marengo, maire de Royan et président du Syndicat mixte portuaire Royan / Bonne-Anse et Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, à l'initiative du projet.

**L'intercommunalité porte plusieurs projets portuaires novateurs pour la montée en gamme et le développement de son économie touristique. Coté Seudre, la CARA et le Département à parité porteront le programme d'aménagement du port-chenal à La Tremblade. Côté Gironde, tous les moyens sont mis en œuvre pour permettre l'accostage des premiers bateaux de croisières fluviales à Royan au début de l'été 2019.**

Une étude de faisabilité technique a été réalisée dès 2016 par la CARA pour identifier la zone portuaire la plus adaptée pour l'accueil des paquebots. Celle-ci se trouve dans le port de pêche, le long du quai des Sabliers où des aménagements vont être réalisés d'ici le mois de juin pour permettre l'accueil simultané de deux navires à couple. « Ces bateaux transportent de 150 à 200 passagers et 30 à 50 membres d'équipage, précise Patrick Marengo, maire de Royan et président du Syndicat mixte portuaire Royan / Bonne-Anse. Ils navigueront entre avril et octobre et feront une escale de 48 heures à Royan, au cours d'une croisière de six à huit jours. Sur une saison, on pourrait ainsi compter entre 25 et 35 escales, soit un afflux de 5 000 visiteurs à Royan. » Une aubaine pour le territoire, chaque passager consommant en moyenne entre 50 et 70 euros par jour.

Début mars, un essai d'accostage du *Cyrano de Bergerac*, armé par la société CroisiEurope, devait être réalisé dans le port de Royan. Leader européen de la croisière fluviale, cette société française effectue depuis 2011 des croisières sur la Garonne et la Gironde au départ de Bordeaux. L'accès à l'embouchure de l'estuaire constitue une nouvelle opportunité pour le croisiériste, qui intégrera Royan à son catalogue dès 2020, après une année d'expérimentation.

Les travaux vont durer d'avril à juin. « Un nouveau ponton sera aménagé pour accueillir en toute sécurité des navires pouvant aller jusqu'à 110 mètres de

long et 2000 tonnes de déplacement », indique Bruno Samzun, directeur du Syndicat mixte portuaire. Le débarquement et l'embarquement des passagers se feront par une nouvelle passerelle d'accès à la zone d'accostage, équipée d'un portail sécurisé. Quatre ducs d'Albe viendront renforcer le système d'accostage et d'amarrage. Un houlographe sera également mis en place à l'extérieur du port, pour fournir en continu des données de houle au bénéfice des croisiéristes et de tous les usagers des ports. Un poste de distribution électrique de 1000 Kva permettra enfin d'alimenter les bateaux en énergie. « Les paquebots pourront ainsi couper leur moteur, ce qui évitera les nuisances sonores et la pollution aux microparticules », souligne Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA.

Cet équipement, à ce jour unique sur la Gironde, représente un investissement de 1,3 million d'euros. Il est financé à 40% par le Département, à 40% par la CARA et à 20% par le Syndicat mixte portuaire, qui porte la maîtrise d'ouvrage du projet.



Des aménagements seront réalisés pour permettre l'accostage du *Cyrano de Bergerac* à Royan dès cet été.

## LA TREMBLADE

*Un port au centre-ville en 2022*

Les élus communautaires ont adopté, le 14 décembre, l'autorisation de programme et crédits de paiement pour les travaux d'aménagement du port-chenal de La Tremblade, dont le montant prévisionnel est estimé à 11,5 millions d'euros. L'opération prévoit le creusement de la place Faure-Marchand, l'installation d'une porte-écluse, d'une capitainerie, d'une déchèterie portuaire et d'une zone technique avec

une cale de mise à l'eau. Cette extension du port ostréicole permettra un développement économique autour de la plaisance. La CARA est maître d'œuvre pour la construction du nouvel ouvrage, dont la gestion sera ensuite déléguée au Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre. Les travaux doivent commencer au cours de l'hiver 2019/2020, pour une mise en service prévue en 2022.

*Navette rapide : un essai concluant*

Après une première sortie dans l'estuaire en juin dernier, la CARA a procédé le 14 février à un nouvel essai d'un prototype de catamaran à grande vitesse sur la Gironde, en effectuant un aller-retour entre Royan et Bordeaux. Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA, souhaite en effet développer le transport de voyageurs par voie maritime entre la capitale de la région Nouvelle-Aquitaine et la ville centre de la CARA. Une nouvelle étape a été franchie en ce début d'année avec les professionnels du port de Bordeaux : le commandant du Grand port maritime de Bordeaux, Henri Follin, et le président des pilotes de la Gironde, Tristan Paillardon, ont embarqué à Royan avec le maire de la ville, Patrick Marengo, pour vérifier la faisabilité technique du projet. L'objectif d'une heure et demie de trajet entre les deux villes a été tenu, le prototype de catamaran à grande vitesse mis au point par l'entreprise rochelaise Advanced Aerodynamic Vessels (A2V) pouvant naviguer jusqu'à 50 nœuds. La poursuite du projet se porte désormais



sur le cadre nautique (équipements à la navigation, procédures de sécurité, zones à vitesse réduite...) et l'étude économique sur la viabilité financière d'une liaison fluviale entre Bordeaux et Royan.



HIPPODROME ROYAN ATLANTIQUE

# La fabrique des champions

Un reportage photos de Sébastien Husté

*Maisons-Laffitte reléguée par La Palmyre... Le résultat du Grand Steeple Chase de Paris 2018, la plus grande course d'obstacles en France, a montré une fois encore la mainmise du centre d'entraînement Royan Atlantique sur ce type d'épreuves. Les trois premiers de ce Graal du steeple-chasing, On the Go, Perfect Impulse et Edward d'Argent sont entraînés à La Palmyre, où officient trois des meilleurs entraîneurs du pays. Titulaire de nombreux records et incontestable premier français pour l'obstacle, Guillaume Macaire occupe depuis vingt ans le haut de l'affiche. Visionnaire, c'est lui qui a contribué à l'émergence de ce pôle d'excellence en croyant au potentiel du site quand il est venu y apporter ses idées et ses projets, au début des années 2000.*



*Installé depuis près de trente ans à l'hippodrome Royan Atlantique, Arnaud Chaillé-Chaillé y dispose d'une écurie de 80 boxes. Trustant lui-aussi les grands prix à Auteuil, il totalise un nombre impressionnant de victoires et de gains, le classant parmi les cinq premiers au niveau national.*



*Si ses installations se trouvent à Saint-Augustin, François Nicolle entraîne parfois ses chevaux à l'hippodrome Royan Atlantique, qui dispose de l'une des meilleures pistes en herbe de France. En l'espace de quelques saisons, son écurie s'est hissée parmi les plus performantes de l'Hexagone, où il s'est installé durablement dans le top 10 depuis 2012. Ces trois entraîneurs ont généré à eux seuls 20 millions d'euros d'allocations en 2018 pour les propriétaires des chevaux.*



*L'hippodrome compte plus de 80 cavaliers, certains parmi les meilleurs français. Avec les emplois induits, une centaine de personnes y travaillent toute l'année.*



*Après son rachat en 2010, la CARA a investi plus de 6 millions d'euros pour moderniser l'ancien hippodrome de la Côte de Beauté. Deux écuries supplémentaires ont été construites en 2017 pour les entraîneurs Thomas Fourcy (en haut) et Isabelle Gallorini (à droite). Le premier, qui dispose de quarante boxes, est connu pour sa fulgurante ascension avec les pur-sang arabes. Avec un effectif moins élevé, Isabelle Gallorini « réussit de très belles performances », souligne André Jirodineau, le président de la Société des courses Royan-Atlantique.*





*Dans ces installations de premier ordre, 320 chevaux sont formés chaque jour à la compétition. L'hippodrome Royan-Atlantique accueille treize réunions par an, dont une étape du Trophée vert. La première aura lieu dimanche 14 avril à 14 heures.*

*Photos Sébastien Husté*

## L'Agglo lance un nouveau dispositif d'aides aux entreprises



Démarrage d'activité, soutien à l'innovation ou aux actions collectives...  
Pas moins de 24 dispositifs d'aides différents pourront être accordés par la CARA en fonction des projets à financer.

**La CARA a créé un dispositif d'aides économiques destinées aux petites et moyennes entreprises. Les filières agricoles et aquacoles sont également ciblées. Parmi les objectifs : favoriser la création d'entreprises et d'emplois et moderniser les outils de production du tissu économique roynais.**

« Ce dispositif est taillé pour notre tissu économique local. Sa vocation est de répondre aux priorités de développement du territoire », avance Xavier Pasteau, le chef du service développement économique de la CARA, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Les petites et moyennes entreprises peuvent désormais compter sur un programme d'aides économiques directement piloté par l'Agglo. L'idée ? Donner un coup de pouce aux entrepreneurs et à leurs investissements. Comment ? En finançant des projets répondant à des critères simples et concrets : le développement de l'emploi salarié non saisonnier, la montée en gamme des biens et des services, et l'innovation. Les élus de la CARA ont définitivement adopté ce nouveau dispositif fin janvier et l'ont doté d'un budget de 235 000 euros pour cette première année. « Cibles prioritaires », les très petites entreprises (TPE, moins de dix salariés), les PME et les exploitations situées sur le territoire

de la CARA peuvent déjà candidater. Pour déposer une demande d'aide économique, il suffit de remplir un dossier conçu spécialement pour être clair, lisible et centré sur les besoins de l'entreprise. La demande doit être faite avant l'engagement du projet. Ce dossier sera ensuite soumis au comité d'agrément des aides économiques composé d'élus et de techniciens de la CARA. Leur avis motivé, sur la base des critères énoncés précédemment, permettra alors au conseil communautaire de délibérer sur l'octroi de ces aides financières.

En actionnant ce nouveau levier, la CARA entend bien favoriser les activités et l'emploi salarié non saisonnier dans les secteurs suivants : les services, l'artisanat, l'industrie, le commerce de proximité en centre-ville ou centre-bourg, l'agriculture ou l'aquaculture. Revue de détail.

## CES DISPOSITIFS S'ORGANISENT EN QUATRE AXES D'INTERVENTION.

1. **UN SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISE.** Ce premier axe regroupe deux dispositifs. Le premier s'adresse aux PME du pays royannais. Elles doivent présenter un potentiel de création d'au moins deux emplois pérennes dans les trois ans suivant la création ou la reprise de l'activité. Le second dispositif est une aide au démarrage en agriculture, « *ce qui n'avait encore jamais été fait* », précise la CARA. Sont ciblées les personnes qui créent ou reprennent une exploitation hors cadre familial. Elles doivent également se spécialiser dans les circuits courts et dans le maraîchage, l'horticulture, l'arboriculture fruitière ou l'élevage. Pour ces deux dispositifs, les subventions accordées par l'Agglomération peuvent atteindre 10 000 euros. Objectifs : renforcer les filières agricoles d'un côté, et l'économie territoriale comme l'entrepreneuriat de l'autre.

2. **L'AIDE AU CONSEIL DES PME.** C'est l'une des priorités de la CARA : soutenir les petites entreprises dans leur développement, en France comme à l'international. « *Financer en partie le conseil aux entreprises doit ainsi leur permettre d'accélérer la modernisation de leur outil de production, la prospection ou encore le marketing* », énumère Xavier Pasteau. Très répandue dans les grandes entreprises, cette démarche d'amélioration continue reste trop peu utilisée dans les TPE et les PME. La CARA a donc décidé de les aider via « *chèque conseil* », un dispositif permettant de définir avec un prestataire externe une stratégie, par exemple pour le numérique. Les PME sont également incitées à plancher sur l'innovation, la recherche de nouveaux débouchés, le management ou la transition écologique. Cette aide au conseil concerne aussi l'agriculture et l'aquaculture. Ces deux secteurs peuvent bénéficier d'une subvention pour des conseils touchant – entre autres – à la diversification de leurs productions, la recherche de



© Yoshi Power Shot



© Sébastien Huvé



© AG



© Yoshi Power Shot

Les maraîchers bio des Jardins de l'estuaire ; la criée de Royan ; dans les ateliers de l'entreprise Surfilm à Médis et de la vinaigrerie Fuchs à La Tremblade.

nouveaux marchés, l'innovation ou la transition écologique. Pour l'aide au conseil, les subventions de la CARA s'échelonnent sous conditions de 4 000 à 10 000 euros.

**3. UN SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF.**

Investir pour adapter ou diversifier son outil de production, voilà ce que propose la CARA avec ce troisième axe. Les PME peuvent ainsi bénéficier d'une aide économique pour leurs investissements numériques – achats de licences, d'équipements, etc. – ou productifs en matière d'artisanat, d'industrie, de commerce de proximité ou de services. Parmi les critères retenus : ne pas pratiquer une activité saisonnière et ne pas avoir licencié au cours des douze derniers mois. Les entreprises aquacoles et agricoles bénéficient elles aussi de ce dispositif. Tout comme les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> situés en milieu rural. Ils pourront profiter d'une aide à l'achat de mobilier et matériel professionnel (y compris un véhicule de tournée), pour la sécurisation des locaux, l'accessibilité ou la transformation numérique. Plafond maximum des subventions : 13 000 euros.

**4. UNE AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES ET ASSOCIATIVES.**

Les aides économiques de l'Agglo s'adressent aussi aux groupements d'employeurs, clusters et réseaux professionnels comme aux coopératives d'activités et d'emploi (CAE) et aux associations. L'objectif est ici de soutenir ceux qui accompagnent les porteurs de projet ou mènent des actions collectives bénéfiques à toute une filière. C'est le cas, par exemple, avec le déploiement de tiers lieux et d'espaces de travail partagés et collaboratifs (coworking), ou encore avec le développement de circuits courts de distribution et de transformation en matière agricole et aquacole. Les actions ponctuelles et manifestations liées à l'animation touristique du territoire sont également éligibles.

*Infos : 05 46 22 19 19 et [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr)*



*Prototype de catamaran à grande vitesse développé par A2V ;  
Brasserie de la Presqu'île d'Arvert.*

**« SOUTENIR LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI NON-DÉLOCALISABLE »**

Avec ces nouveaux dispositifs d'aides économiques, la CARA affiche une ambition claire : « soutenir les entreprises locales et l'emploi non délocalisable, affirme Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA. Il s'agit d'apporter aux PME des instruments financiers adaptés aux caractéristiques de notre tissu économique tout en répondant aux priorités de développement du projet de territoire porté par l'Agglomération. » Pas moins de 24 dispositifs d'aides différents sont désormais susceptibles d'être accordés par la CARA en fonction des objectifs et projets à financer. Ces différentes aides économiques ont également vocation à compléter ou à adapter les autres dispositifs déjà mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine. »

## La Région apporte 8 millions d'euros au financement des grands projets



Pour soutenir et développer les atouts de tous ses territoires, la Région Nouvelle-Aquitaine participe chaque année au financement des grands projets à travers les contrats de dynamisation et de cohésion. Vingt-trois contrats ont ainsi été votés par la Région dont celui, signé le 10 janvier à Bourcefranc-le-Chapus, conclu avec le « territoire de projet » composé des communautés d'agglomération Royan Atlantique, Rochefort Océan et du Pays Marennes Oléron. Quatre axes majeurs ont été identifiés pour soutenir le développement de ce territoire littoral regroupant 181 000 habitants dans 74 communes : diversifier, rééquilibrer et consolider l'attractivité du tissu économique local notamment en lien avec la croissance bleue ; concilier valorisation et préservation des patrimoines (naturel, paysager, historique) dans une approche économique et durable ; développer un cadre de vie au service de l'accueil et du maintien de la population en territoire littoral ; explorer et tirer profit du fort potentiel non exploité de la croissance bleue.

L'essor des énergies renouvelables, le projet de parc naturel régional ou de grand arsenal à Rochefort, l'aménagement d'une gare multimodale et d'un pôle

de transformation des produits locaux à Saujon, l'arrivée de bateaux de croisières fluviales à Royan... vont ainsi pouvoir bénéficier de financements régionaux pour le développement économique ou la préservation du patrimoine. Le montant global des 24 projets portés par les quatre collectivités s'élève à 37 millions d'euros, une somme sur laquelle la Région s'est engagée, par ce contrat, à hauteur de 8 millions d'euros.



De droite à gauche, Pascal Massicot (CdC d'Oléron), Hervé Blanché (Rochefort Océan), Alain Roussel (président de la Région Nouvelle-Aquitaine), Mickaël Vallet (CdC du bassin de Marennes), Jean-Pierre Tallieu (CARA) et Jean-Marie Petit (maire délégué de Brouage) lors de la signature du contrat de dynamisation, le 10 janvier à Bourcefranc-le-Chapus.

### TRANSPORTS

## Une ligne ferroviaire à moderniser au plus vite

Les élus communautaires ont adopté le 14 décembre une motion déplorant la dégradation de la ligne ferroviaire au départ de Royan. « La CARA a joué la carte de la solidarité entre les territoires en portant sur ses fonds propres un soutien financier de l'ordre d'un peu plus de 3,6 millions d'euros au programme de la ligne à grande vitesse (LGV) », rappelle ce texte voté à l'unanimité.

L'intercommunalité a également achevé en 2016 les travaux d'aménagement du pôle multimodal de Royan et engagé en 2018 ceux du pôle multimodal de Saujon, dans l'objectif d'offrir les meilleures conditions possibles d'accueil au trafic ferroviaire

voyageur. Dans ce contexte, les élus déplorent que le contrat de plan État-Région 2015-2020 ne soit « pas respecté » : « l'électrification de la ligne entre Angoulême, Saintes et Royan étant soumise à la réalisation d'autres travaux, SNCF Réseau annonce désormais une mise en service de l'électrification au plus tôt en 2026 ! » Considérant la modernisation de la ligne comme une nécessité pour les populations actives, étudiantes, retraitées et touristiques, les conseillers communautaires demandent à l'État, à la Région Nouvelle-Aquitaine et à la SNCF Réseau « de respecter, et de faire respecter, le contrat de plan État-Région et d'engager l'électrification de la ligne TER Angoulême-Saintes-Royan, au plus vite ».

## SAUJON – VAL DE SEUDRE

*Une police municipale pluri-communale*

© Corinne Mayeur / Ville de Saujon

C'est une première au niveau du département. Avec le soutien de l'État, les communes de Saujon, Sablonceaux, Corme-Écluse, l'Éguille-sur-Seudre, Nancras et Le Chay ont décidé de s'associer pour créer un service de police municipale pluri-communale appelé « *Saujon - Val de Seudre* ». Le périmètre d'intervention couvrira le territoire des six communes, dont la population totale s'élève à 12 300 habitants. Signée le 25 février, la convention de partenariat 2019/2022 va permettre de mutualiser les moyens humains et matériels déjà existants et d'en fixer les modalités pour les années à venir. « *Pour les communes qui ne disposaient pas d'agent de police municipale, il s'agit d'un nouveau service apporté à la population* », souligne André Franchi, adjoint au maire de Saujon en charge des questions de sécurité. « *Cette décision de se regrouper répond à une demande* », ajoute Lysiane Gougnon, maire de Sablonceaux, confrontée à une recrudescence des incivilités et des conflits de voisinage.

**Sous l'autorité de chaque maire.** Ces dernières années, le législateur a introduit différents textes successifs en matière de sécurité publique, permettant à ceux qui le souhaitent de mutualiser leurs moyens. La formation choisie de police municipale pluri-communale s'opère ici entre plusieurs communes en continuité territoriale, en dehors de

toute intervention d'un établissement public de coopération intercommunale. Les agents de cette police municipale partagée seront placés sous l'autorité directe du maire de la commune sur laquelle ils interviennent, celui-ci conservant en effet son pouvoir de police.

Des clefs de répartition des charges ont été établies pour chacune des communes en fonction de leurs possibilités financières et des interventions souhaitées. Sur un volume hebdomadaire total de 210 heures, il est ainsi prévu que cette police assure 24 heures de présence par semaine à Sablonceaux, neuf heures à Nancras et au Chay, dix-sept heures à l'Éguille-sur-Seudre ou encore onze heures à Corme-Écluse. Alors que la ville de Saujon dispose déjà de quatre policiers municipaux, deux agents supplémentaires vont être recrutés pour ce service public de sécurité, au bénéfice des habitants de tout un bassin de vie. Celui-ci sera notamment chargé de surveiller la sortie des écoles et du collège de Saujon, assurer la sécurité des manifestations et le lien avec les commerçants, verbaliser les infractions routières... et apaiser les relations parfois tendues entre voisins.

*Le poste de police est situé au sous-sol sécurisé de l'hôtel de ville de Saujon. Tél. : 05 46 02 80 07*

## ÉTAULES

*De l'eau pour Tenkodogo*

**Depuis 13 ans, la commune d'Étaules s'engage à améliorer les conditions de vie des habitants de Tenkodogo au Burkina Faso. Tout a commencé lors d'une rencontre à Cozes...**

Dans le dernier rapport annuel sur l'aide publique au développement des collectivités françaises, Étaules arrive à la 12<sup>e</sup> place des villes françaises engagées dans un programme de coopération avec l'étranger : « *Juste derrière Lille !*, se réjouit Vincent Barraud, le maire de la commune. *Ce rapport valorisant nous donne surtout l'occasion de parler des actions que nous avons engagées depuis 2006* » et qui ont déjà valu à Étaules un trophée de l'Agence de l'eau en 2016.

Cet engagement africain est né d'une rencontre lors du festival Plein Sud à Cozes. « *En 2004, la thématique de cette manifestation portait sur les collectivités locales. Plein Sud avait invité deux maires du Burkina Faso. En tant que chargé de culture à la CARA, l'organisation m'avait sollicité. Je découvrais une culture et des traditions, je n'avais jamais mis un pied sur le continent africain...* ». Fin 2004, Vincent Barraud se rend à Tenkodogo, ville-centre d'une agglomération de 130 000 habitants à 185 km au sud-est de Ouagadougou. Une première coopération axée sur les déchets voit le jour en 2006 : « *Nous avons répondu à un appel à projet du ministère des Affaires étrangères.* » Jumelée avec Tenkodogo depuis 1975, la ville de Chinon suit l'exemple d'Étaules et se lance à son tour dans un programme de soutien, en matière d'eau et d'assainissement. « *Je suis allé à la rencontre du maire de Chinon pour lui proposer d'unir nos efforts. À l'époque, en 2009, c'était une expérience inédite : deux communes françaises qui s'associent dans une coopération décentralisée* ».



Un programme de coopération décentralisée prévoit le déplacement d'un élu sur site dans un but de contrôle. Céline Blais (en photo ci-contre) représente le conseil municipal d'Étaules au pays du Sahel, « un des dix pays les plus pauvres de la planète. »

**SANTÉ PUBLIQUE.** Le programme se concentre alors à Tenkodogo sur la production d'eau potable et la construction de latrines. « *Un choix pragmatique parce que cela nous permettait de bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'eau. Mais aussi un choix de santé publique, notamment pour réduire la propagation des maladies. Le médecin coordonnateur des dispensaires de Tenkodogo collabore au projet et indique les endroits à risque et à urgence. Les aider à se développer, c'est aussi contribuer à limiter les vagues de migrations.* » Chinon, qui change de tête en 2014, ne sera pas en mesure de poursuivre son engagement. Étaules continue seule. « *97 % du précédent programme est achevé. 2019 vient clôturer notre quatrième coopération avec le Burkina Faso. Les travaux vont reprendre au printemps.* » Concrètement, six nouveaux forages à proximité des écoles et 320 latrines (toilettes sèches) destinées aux familles vont être mis en place. C'est le conseil municipal de Tenkodogo qui choisit les villages à équiper en priorité. « *Chaque foyer participe aussi financièrement à l'achat des matériaux et creuse la fosse* ». Un volet formation complète le programme : « *Notre soutien permet de former des maçons sur place.* »

L'engagement d'Étaules représente « *une dépense nette de 9000 euros sur trois ans, soit 1,20 euros par an par habitant. Une goutte d'eau et une leçon de vie pour nous, une grande avancée pour ces villageois* », estime Vincent Barraud.



## RONCE-LES-BAINS

*C'était la première séance au Cristal*

Après trois mois de fermeture liée au départ en retraite de son exploitant, Christian Bourroux, le Cristal, cinéma préféré des Trembladais, a rouvert le 30 janvier à Ronce-les-Bains. En accord avec son propriétaire, et avec une aide importante de la ville de La Tremblade, l'association Créa y développera désormais une programmation « Art & Essai » comme au Relais, à Saint-Georges-de-Didonne. Autour d'un pot d'accueil assuré par le comité de jumelage, Denis Lecat, directeur du Créa, Philippe Guilet, adjoint à la culture, et Christian Bourroux ont expliqué aux spectateurs les raisons de leur coopération pour offrir au public une programmation de qualité associant culture et divertissement. « Sans publicité, mais avec des courts-métrages en avant-séance », précise Denis Lecat, attentif à proposer « des films

pour tous, sur tous les sujets, et représentant le mieux possible la grande diversité des esthétiques du cinéma. » Documentaires, rencontres (Ciné Blabla), films du patrimoine (Cinéphiles et Vieilles bobines) et animations pour le jeune public complèteront ce programme très riche, inauguré en janvier par Kabullywood et Les invisibles. Odile Papapietro et Magali de Saint Mathurin, deux nouvelles collaboratrices de Créa, seront chargées de l'accueil et de la projection des films, à raison de neuf séances hebdomadaires minimum hors vacances et jusqu'à dix-huit durant les vacances scolaires.

**Le Cristal : 05 46 36 14 31.**  
**Programmation, horaires, tarifs et abonnement**  
**sur [www.crea-sgd.org](http://www.crea-sgd.org)**

## ROYAN

*Un train en mousse inspiré des Sentiers des Arts*

Les élèves de l'école maternelle Louis Bouchet, à Royan, ne sont pas repartis bredouilles de leur promenade sur les Sentiers des Arts organisée par la CARA au cours de l'automne. Ils ont ainsi appris avec l'artiste Fabrice Pressigout à sculpter la mousse végétale, pour réaliser des dessins comme ceux exposés sur les murs de la gare d'Arvert. Les petits artistes ont d'abord dû apprendre à dessiner un train, qu'ils ont ensuite reproduit en mousse sur un mur de l'école. Pour une belle fresque éphémère.



## SAINT-PALAIS ET VAUX-SUR-MER

*Les Zikos Days réchauffent l'hiver*

L'association des musiciens du pays royannais Tous au Jus, les communes de Saint-Palais et Vaux-sur-Mer ont fait monter les décibels au début du mois de février, en mêlant musiciens professionnels et amateurs, concerts, rencontres et cinéma à l'occasion des Zikos Days. Après une semaine de résidence artistique et une rencontre avec les élèves de CM1 et CM2 de la commune, le groupe stéphanois Raçons a ouvert le bal par un concert gratuit dans la salle Équinoxe de Vaux-sur-Mer, le 1er février. Le lendemain, trois groupes de rock (Philty Mallow, Debbie 68 et Black Tie & The Girl) mettaient l'ambiance à la Binouz'rit, à Vaux-sur-Mer, devant plus de 400 spectateurs. Après Bohemian Rhapsody, le biopic du groupe Queen projeté au Surf, le festival cédait la place aux amateurs pour la sixième Zikos Party organisée le 9 février dans la salle des fêtes de Saint-Palais. Le concept ? En fonction de leur spécialité, chanteurs et musiciens sont tirés au sort pour constituer des groupes éphémères. Ils ont ensuite trois mois pour répéter un répertoire de cinq titres connus du plus grand nombre. Ils étaient ainsi sept



groupes à se succéder sur scène pour la plus grande joie des 500 spectateurs. Prochain rendez-vous en mai pour le Zikos Bar Tour.

## LES MATHES

*Concours de plumes*

Pour la deuxième année consécutive, les médiathèques de Mornac-sur-Seudre, l'Éguille, Sainte-Gemme et Les Mathes-La Palmyre se sont associées pour organiser un concours d'écriture ouvert à tous. « *Nous avons fait connaissance en 2017, à Saintes, lors d'une formation pour les bénévoles à la Bibliothèque départementale de prêtres, se souvient Viviane Guilloux, bénévole à la médiathèque des Mathes. Nous avons sympathisé et décidé de créer ce concours d'écriture Terre & Mer. Nous nous réunissons quatre à cinq fois par an pour choisir le thème, élaborer le règlement et créer l'affiche. Notre but, c'est de partager entre les générations et les médiathèques, d'échanger des idées et d'attirer des personnes qui aiment lire, mais aussi écrire.* » Cette année, les candidats étaient invités à plancher sur le thème « *Souvenirs d'eau* ». Les médiathèques ont reçu 35 textes, « *de belles histoires, originales et très différentes* ». Parmi ces écrivains en herbe, certains sont adhérents des médiathèques. D'autres viennent d'Arvert, Saintes, Libourne, Meschers, Saint-Maixent ou Clermont-Ferrand, comme Charles Boudot, lauréat dans la catégorie individuel enfants pour sa nouvelle *Eau Feu !*. Le jury, composé de deux personnes par médiathèque, a également distingué *Le dragon bizarre*, rédigé par Louise Grandchère et Jospéhine Llapasset (L'Éguille, collectif enfants),

*L'eau de mon cœur* de Lila May-Bris (Les Mathes, catégorie adolescent), *La grenouille et l'eau de vie*, magnifique composition littéraire de la résidence Beau-Séjour d'Arvert (collectif adultes) et *Souvenir d'eau* d'Annie Le Haret (l'Éguille, individuel adultes). La remise des prix a eu lieu le 8 février à la mairie des Mathes, où de nombreux cadeaux ont été distribués. Le thème du prochain concours y a été dévoilé : chaque texte devra commencer par « *Il est 14h28...* ».



## Père et fils à l'assaut du large



© Fabien Pouch

**Marins-pêcheurs de Royan, Alain et Johan Delhumeau sont aussi des passionnés de voile. Père et fils ont bouclé en novembre la dernière Route du Rhum avec leur trimaran Rayon vert. Retour sur une aventure familiale.**

Rares sont les bateaux à connaître deux capitaines. Les Delhumeau, père et fils, partagent pourtant cette même casquette autant que les commandes de Rayon vert, leur trimaran de 50 pieds. « *On fait corps* », sourit Johan au côté de son paternel, Alain. Ces deux Royannais ont réussi en novembre un pari fou : achever la Route du Rhum dans la catégorie Multi avec une jolie septième place.

Le « *Rhum* », course en solitaire, est l'affaire d'un seul homme. Alain et Johan Delhumeau ont pourtant mené cette épopée en duo, l'un tenant la barre, l'autre se chargeant à terre du routage. « *Je n'ai quasiment pas dormi. C'était peut-être plus stressant encore à terre, explique Johan Delhumeau. Guider un marin, c'est une chose. Guider son propre père, c'en est une autre...* » Alain Delhumeau acquiesce : « *Ce résultat, c'est autant le sien que le mien.* »

À 64 ans, il aura pourtant encaissé en 21 jours cinq dépressions et des creux de 8 à 10 mètres. « *C'était dantesque cette traversée, parmi les deux plus difficiles de l'histoire du Rhum. Je me suis mis dans le rouge, physiquement. Il n'aurait pas fallu 8 jours de course en plus* », lâche-t-il. C'est qu'après avoir démâté en 2014 au large d'Ouessant – sa première tentative, le Royannais entendait bien cette fois aller rallier Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Quitte à prendre plus de risques, en accord avec son fils. « *On s'appelait toutes les deux heures, voire toutes les heures. Il a suivi 95% de mes conseils* », explique celui qui s'est notamment formé au routage et à la météo avec Jean-Yves Bernot, « *le sorcier* » qui a conseillé Michel Desjoyeaux, Franck Cammas, François Gabard et tant d'autres. Avec la météo, Johan Delhumeau s'occupe aussi de la barre. « *Moi, c'est plutôt le réglage et le choix des voiles* », précise son père.

**LA MER, GAGNE-PAIN ET TERRAIN DE JEU.** Pour Alain Delhumeau, marié et père de deux enfants, tout a débuté tôt et très vite. À 14 ans, il embarque sur un bateau de pêche avant d'acquérir le sien à 19 ans. La pêche côtière se transforme en goût du large : il devient armateur puis se prend de passion pour la voile avant d'enchaîner ses premières traversées transatlantiques. La mer, son gagne-pain, devient aussi un loisir et son immense terrain de jeu. Son fils Johan se prend, lui, de passion pour le surf et enchaîne les spots de par le monde. La voile, il s'y convertira plus tard tout en reprenant les rênes de l'entreprise de pêche familiale. Père et fils bâtissent désormais leurs rêves en commun. Une gageure lorsqu'il faut dégoter des financements, assurer la communication tout en préparant le bateau autant que les bonhommes. « *Plus qu'une fierté, c'est une reconnaissance, pour notre métier, notre savoir-faire et pour notre ville de Royan* », estime Alain et Johan Delhumeau.

D'ici juin prochain, ces deux marins participeront aux Antilles avec Rayon Vert à deux nouvelles courses, cette fois en équipage et « *pour le plaisir* », avant de regagner Royan. L'occasion pour Alain Delhumeau de transmettre ses conseils : « *Tout ce que j'ai emmagasiné, je vais lui donner* ». Car l'objectif est désormais d'aligner Johan Delhumeau sur la prochaine Route du Rhum, dans quatre ans. « *Je prendrai ma décision lors de ce retour vers Royan, confie ce père d'une fillette de deux ans. Cela aura des conséquences sur ma vie de famille, ma vie professionnelle. Ce choix doit être mûrement réfléchi.* » Alain Delhumeau confirme : « *C'était le deal. Mais s'il ne le fait pas, j'irai ! J'ai compté : à mon âge, il m'en reste encore deux à faire !* »



© Monsieur Chaps



© Monsieur Chaps

## À la découverte des espèces protégées

Depuis 2014, la CARA s'est engagée dans la gestion de 23 000 hectares d'espaces naturels appartenant au réseau européen « Natura 2000 ». Nous vous proposons ici de découvrir deux des espèces animales protégées ayant justifié la création de ces zones.



### LA ROSALIE DES ALPES

La Rosalie des Alpes est peut-être l'un des plus beaux insectes qu'on peut trouver en France, et pas seulement à la montagne ! Il est également présent dans notre région, où il est toutefois peu répandu. Malgré ses couleurs vives, ce coléoptère n'est pas des plus faciles à observer car son habitat naturel est le milieu forestier. Mais pas n'importe lequel ! La Rosalie est un insecte saproxylique : elle se nourrit et vit dans les bois morts ou les vieux bois de feuillus (chênes, frênes, hêtres...), qui deviennent rares dans le paysage.

Face à la perte de son habitat, la Rosalie est une espèce protégée, dont la capture est interdite. De plus, son cycle de vie la rend vulnérable : il faut attendre deux ans, après la ponte des œufs, pour voir l'adulte s'envoler. Il faut aussi un peu de chance : celui-ci ne vit qu'une dizaine de jours entre juillet et août. La conservation des vieux boisements de feuillus est donc la clé de la préservation de cette espèce. À cette fin, deux outils principaux peuvent être utilisés : l'emploi du zonage « *espace boisé classé* » dans les documents d'urbanisme et l'intégration de cet enjeu dans les futurs plans de gestion des forêts (parcelles dites de sénescence, dans lesquelles aucune coupe de bois n'est réalisée). Si vous souhaitez partir à sa recherche, n'hésitez pas à consulter le site [www.insectes.org](http://www.insectes.org) (rubrique « *observatoires et atlas* ») qui organise des enquêtes sur ce très bel insecte.

### LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

La Pie-grièche écorcheur, drôle de nom pour un oiseau ! Celui-ci fait référence à son mode d'alimentation. Lorsque sa nourriture est abondante (insectes, petits lézards, etc.), la Pie-grièche écorcheur constitue des réserves en empalant ses proies sur des épinettes d'arbustes ou des barbelés de clôture. Son

habitat privilégié se situe dans des zones dégagées lui permettant de chasser (marais, zones de pâturage) bordées de buissons épineux ou de clôtures. Mais cet habitat se dégrade avec l'intensification de l'agriculture, la disparition des haies et l'utilisation de produits phytosanitaires réduisant les populations d'insectes.

Oiseau migrateur, il n'est présent dans notre région qu'entre mai et septembre pour la reproduction, avant de repartir vers le sud de l'Afrique. Très territorial, il fréquente une zone de 100 mètres autour de son nid caché dans un arbuste épineux. Ouvrez l'œil à la belle saison dans les marais doux de La Tremblade, d'Arvert et de Saint-Augustin ; et guettez le haut des arbustes et les clôtures sur lesquels il aime se percher à l'affût des insectes. Vous l'avez aperçu lors d'une promenade ? N'hésitez pas à nous transmettre la localisation de vos observations à [l.renon@agglo-royan.fr](mailto:l.renon@agglo-royan.fr)

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur l'onglet Natura 2000 du site [www.agglo-royan.fr](http://www.agglo-royan.fr), pour consulter les dernières éditions de la lettre d'information Focus.



**BROCANTES & SALONS**

**Arvert**

**6 & 7 avril** : bourse aux poissons, salle des fêtes 10h-16h.

**Chaillevette**

**17-19 mai** : bourse aux vêtements enfants, salle des fêtes.

**Épargnes**

**5 mai** : vide-greniers brocante association Pour eux (parents d'élèves). Particuliers et professionnels.

**Étaules**

**8 mai** : 18e grande brocante et vide greniers Terre et Mer. 8h-18h Terrain municipal.

**2 juin** : bourse aux jouets et aux vêtements. Complexe sportif Chemin de sable 9h-17h

**16 juin** : Bourse de l'association Nacre et sel. Salle municipale 14h30-17h.

**L'Éguille-sur-Seudre**

**7 avril** : bourse aux vêtements salle des fêtes.

**14 avril** : brocante vide-grenier sur le port.

**La Tremblade**

**14 avril** : brocante du LCPA place Faure Marchand.

**Les Mathes-La Palmyre**

**13 avril** : 1er forum de l'emploi saisonnier Les Mathes-La Palmyre. Espace multi-loisirs Les Mathes 14h-18h.

**30 Mai** : vide-greniers centre-bourg Les Mathes.

**Meschers**

**7 avril** : brocante école primaire de Meschers.

**11 et 12 Mai** : salon du bien-être, salle La Passerelle.

**Mornac-sur-Seudre**

**28 avril** : brocante parking de la Cure. Organisation Seudre et Mer.

**Mortagne-sur-Gironde**

**1er mai** : brocante du muguet, toute la journée sur le port.

**9 juin** : foire aux livres anciens et d'occasion. Port.

**16 juin** : brocante du foot. Port.

**Royan**

**Du 26 au 29 avril** : braderie paroissiale, salles Notre-Dame à gauche de l'église, 9h-19h.

**Saint-Palais-sur-Mer**

**25 mai** : 4e forum de l'environnement. Lac du parc Raymond Vignes. Entrée libre. Marché fermier bio, village des exposants, ateliers, animations. Big bang new concert avec repas champêtre.

**Saint-Sulpice-de-Royan**

**19 mai** : brocante du comité des fêtes.

**30 mai-1er juin** : Salon des vins.

**Saujon**

**28 avril** : brocante - vide greniers Restos du Cœur.

**1er mai** : brocante - vide greniers groupement athlétique Saujon Seudre.

**5 mai** : brocante - vide greniers Judo club saujonnaise.

**8 mai** : brocante - vide greniers Zumba Fit Line Saujon St-Sulpice.

**12 mai** : brocante - vide greniers Cyclo Club du Val de Seudre.

**19 mai** : brocante - vide greniers US Saujon Football.

**30 mai** : brocante - vide greniers APEL école Jeanne d'Arc.

**2 juin** : brocante - vide greniers coopérative scolaire école de la Seudre.

**9 juin** : brocante - vide greniers office des sports saujonnaise.

**16 juin** : brocante - vide greniers Basket club de Saujon. Le long de la taillée verte.

**Semussac**

**14 avril** : bourse aux vêtements Semussac Kids.

**21 avril** : brocante TLTT.

**30 mai** : brocante foot.

**10 juin** : brocante boulistes.

**16 juin** : brocante traditions vie rurale.

**Vaux-sur-Mer**

**28 avril** : brocante Restos du cœur. Parc des Sports 8h-22h.

**2 juin** : puces de couturières et des loisirs créatifs. Aiguilles et Créations. 10h-18h salle Équinoxe.

**SPORT**

**Cozes**

**14 avril** : duathlon cyclo club cozil-lon, plaine de Sorlut.

**Étaules**

**24 mars** : course cycliste Ufolep 4 catégories. 13h30 catégories 3, GS, féminines, cadets et minimes. 15h catégories 1 et 2. Départ chemin de sable. Avenir cycliste étaulais.

**8 juin** : fête nationale du tennis. Tennis club chemin de Sable 14h-17h

**La Tremblade**

**25 mai** : Triathlon du Galon d'Or. Natation 2000 m. Vélo 90 km. Course à pied 19 km.

**30 mai** : Extrême 300 4e montée chronométrée du phare de la Coubre 9h30.

**Les Mathes-La Palmyre**

**15 ou 16 Juin** : Fun Cup 17 Course Windsurf, base nautique de La Palmyre.

**Mornac-sur-Seudre**

**9 juin** : 5e rando cyclo/pédestre du Marais. Cyclo Club de Mornac.

**Royan**

**30 et 31 mars** : championnat interdépartemental de gymnastique artistique féminine. Espace Cordouan.

**Saint-Palais-sur-Mer**

**9 juin** : course du Pont du Diable 8h45 départ salle des fêtes. Athlétique Club St-Palais. Inscription sur place le samedi après-midi et dimanche matin.

**Saujon**

**31 mars** : descente de la Seudre, 9h30-12h ROC Plongée.

**25 mai** : Seud'raid avec la Team de l'estuaire, 12h-19h départ Taillée verte.

**Semussac**

**23 mars** : Interclub judo.

**24 et 31 mars, 28 avril, 5 et 12 mai, 16 et 30 juin** : championnat de tennis.

**8 et 9 juin** : tournoi de foot.

**15 juin** : fête du judo.



**5e MARATHON de la CÔTE de BEAUTÉ : Samedi 1er juin 8h30.**

[www.marathonroyancotedebeaute.fr](http://www.marathonroyancotedebeaute.fr)

**NATURE & LOISIRS**



**COURSES HIPPIQUES**

Dimanche 14 et lundi 22 avril, Mercredi 8 mai à 14h.

Dimanches 2 et 30 Juin à 14h30.

Courses de trot, de plat et d'obstacles. Hippodrome Royan Atlantique, La Palmyre. Gratuit - de 18 ans.

**Arvert**

**6 avril** : sortie Les naufragés de l'estran, avec Thierry Proust. Natvert.

**15 juin** : sortie vélo contours de la Presqu'île d'Arvert au Moyen Âge, avec Pierre Vince. Natvert.

**Chenac-Saint-Seurin d'Uzet**

**5 mai** : randonnée pédestre Boute-en-train de l'estuaire. Départ 9h, 10 km environ. Repas 12h salle municipale.

**Étaules**

**7 avril** : exposition ateliers créatifs foyer rural. 10h-18h salle municipale.

**10 avril** : concours de tarot. 14h Salle municipale. Organisé par le Foyer Rural.

**27 et 28 avril** : exposition artisanale 10h-18h salle omnisports. Chemin de sable. Entrée libre.

**8 juin** : randonnée gourmande semi-nocturne. 18h salle municipale. Boucle d'environ 10 km.

**Floirac**

**15 juin** : marche gourmande semi-nocturne, 18h30.

**Les Mathes-La Palmyre**

**28 avril** : randonnée du Printemps. 5/10/16 km. Départ 8h30-10h Office du Tourisme. Gratuit - 12 ans. Comité de jumelage Les Mathes-La Palmyre/Antey St André.

**Médias**

**25 avril** : atelier pâtisserie. Places limitées, inscription en mairie.

**Mornac**

**9 juin** : randonnée cyclo et pédestre. Port extérieur. Cyclo club.

**Mortagne-sur-Gironde**

**À partir d'avril** : balade des moutonniers de l'estuaire. Tous les jours sur réservation. Domaine de la Gravelle.

**Meschers**

**6 avril** : réouverture des grottes du Régulus. Rendez-vous 7j/7 en visite guidée de 45mn, site troglodytique.

**Saint-Georges-de-Didonne**

**24 mars** : marche printanière ouverte à tous. Départ base nautique 9h-10h. Comité de jumelage.

**25 mai** : sortie autour de Suzac. Gratuit. Fête de la nature. 47 av Paul Roulet.

**Saint-Palais-sur-Mer**

**15 juin** : randonnée gourmande du Rotary club, départ lac du parc Raymond Vignes.

**Talmont-sur-Gironde**

**FESTIVAL DU VENT**  
**PONT DE L'ASCENSION**  
 du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019

**TALMONT SUR GIRONDE**

**30 mai-2 juin** : Festival du vent, place de la Priauté. Démonstrations, jardin des vents, atelier enfants. Gratuit.

**Vaux-sur-Mer**

**20 mars** : atelier De la graine à l'assiette, par Élodie François diététicienne nutritionniste, avec Les Incroyables comestibles, 15h30.

**8 juin** : Fête de la nature. 12h-18h parc de la mairie. Gratuit. Nouveau : rendez-vous au marché le matin place François Courtot, pour ateliers culinaires et apprendre à cuisiner les produits de saison.

**ANIMATIONS PARC DE L'ESTUAIRE**



- 10 avril** : atelier de modelage.
- 17 avril** : atelier spécial petits.
- 19 avril** : rallye pédestre.
- 23 avril** : atelier familial de bricolage nature.
- 25 avril** : atelier araignée.
- 2 mai** : atelier initiation dessin Hérisson. 15h - Sur réservation au 05 46 23 77 77
- 18 mai, 8h45** : sortie nature en bateau animée par l'association IODDE et M. Peret, historien.
- 25 mai, 15h** : sortie autour de Suzac et des espaces naturels sensibles, dans le cadre de la Fête de la nature. Gratuit.
- À partir du 5 juin** : jeu d'aventure Opération survie sur l'île de Parc.
- NOUVEAUTÉ 2019** : Exposition lumières d'estuaire.
- 9 juin, 14h-18h** : inauguration exposition Lumières d'estuaire. Gratuit dans la limite des places disponibles.
- 9 juin, 14h30-17h30** : création collective d'une vague en bois flotté. Tout public, gratuit. NB : En raison de travaux de rénovation, le Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire est fermé à la visite jusqu'au 4 juin. Sur réservation pendant les travaux. Réouverture 5 juin : 14h-18h du mercredi au dimanche.

**ART & CULTURE**

**Arces-sur-Gironde**

**6 et 7 avril** : théâtre avec la troupe Del'Arces, 20h30 salle des fêtes.

**Arvert**



**23-30 mars** : semaine de théâtre presqu'île d'Arvert. 3 pièces pros, 2 pièces amateurs.

**23 mars** : 20h30 Cabaret du foyer rural d'Étaules.

**24 mars** : 15h Le circuit ordinaire de J-C Carrière avec A. Métratone.

**29 mars** : 20h30 Les deux aveugles. Musicien B.Ribot. Salle des Fêtes.

**Breuillet**

**19 mai** : humour Topick. Salle multiculturelle 16h30.

**Étaules**

**18 et 25 mai** : spectacles de l'atelier théâtre du foyer rural. 20h30 salle municipale. Gratuit pour les enfants.

**La Tremblade**

**23 mars** : concert Blues jazz, 21h Foyer culturel. Gratuit - de 12 ans.

**7 avril** : chorale Vocalude. 17h église.

**30 mai-2 juin** : marché des arts. 40 artistes. Foyer culturel.

**Les Mathes-La Palmyre**

**22 mars** : les Mathescènes. Spectacle autour des chansons de Brel. 21h Espace multi-loisirs Les Mathes.

**20 Juin** : Les Jeudis Musicaux. Sextuor de violoncelles Raphaël Pidoux et ses élèves. 21h église St-Cyr Ste-Juliette.

**Médès**

**5 mai** : chorale La Chantonge, 14h au temple.

**24 mai** : Mai musical salle des fêtes.

**15 juin** : concert Orchestre symphonique des vals de Saintonge, 21h église.

**Meschers**

**17 mars** : concert extraits d'opéra bouffe d'Hoffenbach. Salle La Passerelle 15h.

**Mornac-sur-Seudre**

**2 juin** : Fêtes romanes. Halles et rue.

**Mortagne-sur-Gironde**

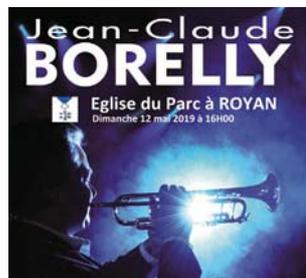
**23 mars** : théâtre comédie jouée par les ados Grand Rue. 20h30.

**Royan**

**11 avril et 9 mai** : théâtre Salle Jean Gabin 20h30.

**18 avril** : concert CityJazzy, Non Stop Tango Trio, 20h45 Hôtel Cordouan.

**26 avril** : humour musical Salle Jean Gabin 20h30.



**12 mai** : concert Jean-Claude Borelly, 16h église du Parc. Bénéfices au profit des œuvres des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers. Organisation ANMONM17.

**24 mai** : spectacle danse Salle Jean Gabin 20h30.

**Saint-Georges-de-Didonne**

**21 mars** : musique Amélie les Crayons. Créa 20h30.

**28 mars** : théâtre Les Soliloques de Mariette. Créa 20h30.

**1er avril** : théâtre, bd Côte de Beauté 20h30.

**4 avril** : concert saxo, Salle Bleue 20h30.

**20 avril** : humour Chris Esquerre Créa 21h.

**26 avril** : musique Féloche. Créa 21h.

**3 mai** : musique Garance. Créa 21h.

**18 et 19 mai** : humour Topick. Créa 21h et 16h30

**26 mai** : chant Swing Cockt'Elles. Créa 16h30.

**Saint-Palais-sur-Mer**

**24 mars, 7 et 21 avril** : Beach art 11h-16h, plages Grande Côte et Bureau. Fresque artistique sur sable par J-Ben.

**25-29 mars** : 6e Électrosession. Centre culturel Boris Vian. Entrée gratuite

**5 avril** : Accueil auteur Claire Cantais auteure et illustratrice de livres de jeunesses. 17h-19h centre culturel.

**8-12 avril** : Semaine des palabreurs 5e édition : le plaisir de la littérature, extraits grands romans d'aventure. Hôtel Primavera, Vieux clocher, Bar le Dransard.

**4 mai** : spectacle Sexy flag, section adulte école théâtre Scenocéan 17. 20h30 salle des fêtes.

**7 mai et 4 juin** : thé littéraire. 15h30 hall du centre culturel Boris Vian, entrée libre.

**4 juin** : gala danse 20h30 salle des fêtes, conservatoire municipal de musique et de danse. Entrée libre.

**5 juin** : rencontre flutes 18h salle des fêtes, concert de clôture, gratuit. Élèves conservatoires Aunis Sud, Rochefort, St Palais et St Jean-d'Angély.

**12-16 juin** : 7e festival Histoires de chœurs. 12 juin 20h30 église, 14 juin 21h église, 15 juin 21h salle équinoxe Vaux-sur-Mer et 16 juin 17h salle des fêtes.

**18 juin** : audition clarinette 19h jardins du centre culturel Boris Vian. Conservatoire. Entrée libre.



**21 et 22 juin** : 25e FESTIVAL MUSIQUE ET GASTRONOMIE DU MONDE. Concerts world music et saveurs internationales. Entrée libre.

**Saujon**

**19 mars** : cinéma 20h30 à la Salicorne.

**24 mars** : concert La Misa Criolla, 16h église St Jean-Baptiste.

**4-6 avril** : festival livre jeunesse. Dédicaces samedi 9h30-18h salle Carnot.

**6 avril** : 5e trophée danse de Charente-Maritime à la Salicorne.

**6 avril** : concert solidaire avec gospels et œuvres instrumentales (pour Kylie, 3 ans, pour favoriser son éveil et son évolution au niveau moteur). 20h30 la Salicorne.

**15 avril** : cinéma 20h30 à la Salicorne.

**4 mai** : comédie musicale la Salicorne, par la crèche Mini Plumes.

**41e MAI MUSICAL**



**8 mai** : Inauguration. Spectacle burlesque et musical, 18h la Salicorne.

**10 mai** : orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine, 20h30 la Salicorne.

**14 mai** : concert AAlma Dili 20h30 la Salicorne.

**17 mai** : concert Cuarteto Tafi (musique argentine), 20h30 la Salicorne.

**21 mai** : concert Impérial Orphéon, 20h30 la Salicorne.

**24 mai** : concert quatuor cordes Akos, 20h30 église de Médès.

**13 mai** : cinéma 20h30 la Salicorne.

**29 mai** : concert Cie Trabucco, 16h la Salicorne.

**31 mai** : concert orgue, saxophone et ensemble vocal (Allemagne), 20h30 église.

**10 juin** : cinéma 20h30 à la Salicorne.

**Vaux-sur-Mer**

**5 avril** : Guy Bonne Quintet Swing Summit. 21h salle Équinoxe.

**26 avril-6 mai** : exposition Fêtes romanes, galerie Saint-Étienne.

**4 mai** : concours photos peinture Images in Vaux, nos marchés provinciaux. 8h30 salle Équinoxe. Gratuit.

**13 juin** : Jeudis Musicaux, 21h Temple.

**CONFÉRENCES**

**Arvert**

**25 avril** : Les moustiques. Salle des fêtes 18h, par Vincent Albouy. Association Natvert.

**6 juin** : Les ours. Salle des Fêtes 18h, par Georges Erôme. Association Natvert.

**Royan**

**18 mars** : projection la Chine, un pays de contrastes, 20h30 Salle Jean Gabin.

**19 mars** : Louise Michel, 15h Salle Jean Gabin.

**23 mars** : les peintures célèbres réalisées à Royan, 14h30 Musée de Royan.

**28 mars** : la Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. 18h30 Salle Jean Gabin.

**Saujon**

**18 mars** : découverte commentée de la collection Gaston Balande, 15h hôtel de ville.

**23 mars** : café lecture 16h médiathèque Émile Gaboriau.

**21 mai-19 juin** : les commerces d'autrefois, exposition médiathèque Émile Gaboriau.

**Saint-Georges-de-Didonne**

**30 mars** : Quand le jazz rencontre le flamenco. 15h30 Salle bleue Relais Côte de Beauté.

**Vaux-sur-Mer**

**22 mars** : ciné-conférence Jordanie de René Figari. 18h30 salle Équinoxe. Entrée libre.

**26 avril** : conférence la fête et les jeux au Moyen Âge, par Lucie Blanchard, salle Équinoxe.

**3 mai** : La peinture et le cinéma, par Laurence Chancharle. 18h30 salle Équinoxe. Gratuit.

**FETES & ANIMATIONS**

**Arvert**

**20 mars** : animation au marché. Déambulation Mister Pile.

**22 avril** : course aux œufs parc des loisirs 15h. Gratuit.

**4 mai** : disco années 80, troupe de Denise Grey. 20h30 salle des Fêtes.

**Breuillet**

**21 avril** : chasse aux œufs de Pâques. 10h Parc de Loisirs. Gratuit pour les enfants de Breuillet.

**Chaillevette**

**23 mars** : loto du club Chaillevette loisirs, salle des fêtes.

**11 mai** : bal des fleurs salle des fêtes 12h.

**Cozes**

**6 avril** : loto du Foyer socio-éducatif du collège les vieilles vignes. 20h30 logis de Sorlut.

**19 mai** : fête de l'éco-tourisme.

**Étaules**

**23 mars** : repas à thème et soirée dansante association Arbre vert coopération nord-sud. 19h30 salle municipale.

**30 mars** : carnaval des enfants. 15h Salle municipale. 15h30 défilé, goûter, mise à feu de M. Carnaval.

**4 mai** : repas de la Fnaca. 12h Salle municipale.

**22 juin** : fête des écoles et kermesse. Complexe sportif, chemin de Sable. 11h spectacle des enfants, 14h30 jeux.

**Grézac**

**1er mai** : fête de l'aïillet.

**1er mai** : loto.

**L'Éguille-sur-Seudre**

**23 mars** : soirée choucroute à la salle des fêtes.

**24 mars** : carnaval à la salle des fêtes.

**14 avril** : repas dansant dans la salle des fêtes.

**La Tremblade**

**6 avril** : carnaval, 15h école de la Sablière.

**Les Mathes-La Palmyre**

**Le vendredi matin** : marché Les Mathes parvis de l'église.

**Reprise le 7 avril** : marché de La Palmyre mercredi et dimanche + Lundi de Pâques 22 avril et Pentecôte 10 Juin.

**7 avril** : repas Cassoulet et après-midi dansant animé par Artidoro. Espace Multi-Loisirs Les Mathes.

**18 et 24 avril, 2 mai** : rallye des œufs. Jeu de piste familial (à partir de 4 ans). 1h30 environ. Payant.

**18 avril** : les matinées ludiques. 10h30 atelier bulles de savon géantes. Gratuit. Parking du marché.

**19 et 26 avril** : course d'orientation Numérique. 10h30 (à partir de 3 ans). Gratuit.

**22 Avril** : fêtes de Pâques. 10h Matinée ludique en famille : 10h30 chasse aux œufs, structure gonflable, animations enfants, concert pop Blue Fantaisie. Podium de la Pinède, La Palmyre.

**25 avril** : Les Matinées Ludiques 11h spectacle Magie Comique, Chapelle de La Palmyre.

**4 Mai** : fête de la chasse 11h. Restauration. Animations, concert trompes de chasse Les Échos de la Vernusse. Organisée par l'ACCA des Mathes. Espace Multi-Loisirs, Les Mathes.

**Médis**

**13 avril** : dance party (10-15 ans), salle des fêtes 19h-23h.

**28 avril** : fête des jeux. 14h-18h Salle polyvalente.

**1er et 2 juin** : Médis en fête (programme complet en mairie) à la salle des fêtes.

**1er juin** : marché fermier à la salle des fêtes.

**Meschers**

**28 avril** : Murder Party, Meschers Polar 2. Avec la Troupe de comédiens du Régulus. Scène de crime jouée toutes les 20mn à la Passerelle. 10h-18h. Gratuit.

**19 mars, 16 avril, 21 mai** : ciné débat Centre socio culturel. Salle La Passerelle 19h30.

**31 mars** : loto costumé pour Mardi Gras. ACAP (Association Commerçants). Salle La Passerelle.

**6 avril** : spectacle de cirque des enfants. La Passerelle.

**21 avril** : chasse aux œufs de Pâques, rue Paul Massy. Gratuit.

**4 et 5 mai** : week-end basque. Sport, culture, folklore et gastronomie. Salle La Passerelle et extérieur. Gratuit.

**Saujon**

**30 mars** : soirée dansante années 80/90, 21h la Salicorne.

**14 avril** : thé dansant de la chorale Rayon Doré, 15h la Salicorne.

**21 avril** : chasse aux œufs en centre-ville, dans la matinée.

**21 avril** : circulation du Train des Mouettes Pâques Express, 14h30 gare touristique.

**5 mai** : thé dansant association de recherche du costume traditionnel, 15h-20h la Salicorne.

**26 mai** : train 1900 avec le Train des Mouettes, 15h15 gare touristique.

**9 juin** : train des jeux œnologiques Train des Mouettes, 15h15 gare touristique.

**15 juin** : 5e Journée mondiale du tricot, 10h-19h centre-ville.

**Saint-Palais-sur-Mer**

**30 mars** : grande soirée éloquentielle. 20h30 par la Cie de théâtre Scenocéan17. Concours d'éloquence ouvert à tous (inscription gratuite), spectacle, animations, buvette, gâteaux. Salle des fêtes. Gratuit - de 18 ans.

**21 avril** : 21e balade des œufs. Grand jeu familial ouvert à tous dans les rues de la ville. Gratuit.

**10 et 11 mai : 10e FÉERIES VÉNITIENNES.**



**Vendredi** : documentaire 20h30 cinéma le surf. **Samedi** : féerie vénitienne, 15h centre-ville. **Dimanche** : déambulation libre à Étaules 10h & 14h30.

**18 mai** : soirée cabaret sketches et musique 20h30. Cie Scenocéan17 (cours des ados), gratuit -12 ans.

**Saint-Sulpice-de-Royan**

**30 mars** : carnaval de Printemps, défilé à partir 10h dans les rues.

**9 avril** : loto association OLA.

**12 avril** : loto association CARS.

**27 avril** : soirée années 80/90 du comité des fêtes.

**11 mai** : forum petite enfance.

**Saint-Romain-de-Royan**

**9 et 10 juin** : fête des Rosières. Retraite aux flambeaux à 22h30 et feu d'artifice le 9 ; brocante, couronnement des Rosières de 15 à 18h, le 10. Tournoi de foot.

**Semussac**

**6 et 7 avril** : week-end folklorique les Efourneiges.

**13 avril** : loto Traditions Vie Rurale.

**1er mai** : fête de l'aïillet.

**21 juin** : kermesse des écoles.

**Vaux-sur-Mer**

**21 avril** : chasse aux œufs de Pâques, énigmes et défis, parc de la mairie. 9h30. Gratuit

**11 et 12 mai** : terroir en fête samedi 17h-minuit. Dimanche 10h-16h. Parc des sports. Gastronomie, bon vivre et fête. Marché de producteurs. Restauration. Jeux. Concert festif samedi 21h30.

**21 juin** : FETE DE LA MUSIQUE



Avec le concours des bénévoles de l'amicale des donneurs de sang de la Côte de Beauté :

**MON SANG POUR LES AUTRES 4 mai à ROYAN**

Le Rotary-club avec le Club Innerwhell de Royan, place Charles de Gaulle 10h-17h30.

## GROUPE DE LA MAJORITE

## L'ESPRIT INTERCOMMUNAL

La commune est, depuis la Révolution française, la cellule de base de nos institutions. Tant que les moyens de déplacement étaient limités, les communautés humaines se sont organisées à cette échelle. Depuis plusieurs décennies, les pratiques de nos concitoyens ont évolué, notamment du fait du développement des modes de communication. L'échelle s'en est trouvée élargie. La vie quotidienne se conçoit aujourd'hui à l'échelle des bassins de vie, territoires à l'intérieur desquels les habitants se logent, s'alimentent, se soignent et trouvent l'essentiel de ce qu'ils ont besoin pour leur vie quotidienne. La CARA est une agglomération de quatre bassins de vie : Royan, La Tremblade, Saujon et Cozes.

Face à cette évolution des pratiques des habitantes et habitants du territoire, les institutions ont évolué. Les lois de décentralisation de 1982 ont transféré des compétences aux collectivités locales. Certaines étaient difficiles à exercer seules, comme par exemple la collecte et le traitement des ordures ménagères ou l'assainissement des eaux usées. L'échelle appropriée était l'échelle intercommunale. D'un SIVOM à l'origine, nous sommes passés en communauté de communes et depuis 2002 en communauté d'agglomération.

Certaines compétences comme le développement économique, dont j'ai notamment la charge, gagnent en efficacité en étant traitées à l'échelle intercommunale. L'addition de nos moyens nous rend plus forts, en mettant notamment en place une organisation et des financements que chaque commune individuellement ne pourrait pas mobiliser. Ces habitudes de travailler ensemble depuis une cinquantaine d'années ont forgé notre esprit intercommunal. Cet esprit est à la fois un esprit de coopération, d'échange et de partage, où les communes sont respectées, quelle que soit leur taille. Cette coopération s'est également construite en dehors des querelles politiciennes, ce qui a permis d'utiliser positivement l'énergie de chacune et chacun pour l'intérêt global de notre territoire.

Je suis pour ma part très attaché à cet esprit, au respect de chacune et chacun et au développement de ce beau territoire dans lequel nous vivons.

**Pascal Ferchaud, maire de Saujon,  
vice-président de la CARA  
en charge de l'économie**

## GROUPE DE ROYAN BLEU MARINE

## ÉTONNANT, NON ?

Face au mouvement des « *gilets jaunes* », le Président de la République a organisé un grand débat national, qui l'a conduit à plusieurs déclarations élogieuses sur les maires. Cette posture paraît étrange, d'où mon interrogation : « *étonnant, non ?* », formule chère à Pierre Desproges. Dans son adresse à la Nation du 10 décembre 2018, Emmanuel Macron déclare : « *Il est des interlocuteurs naturels des citoyens qui doivent en recevoir les demandes, et s'en faire les relais : ce sont les maires, ils portent la République sur le terrain* ». Puis, dans sa lettre aux Français publiée le 13 janvier 2019, il écrit : « *Depuis quelques semaines, des maires ont ouvert leurs mairies pour que vous puissiez y exprimer vos attentes. ... Les maires auront un rôle essentiel, car ils sont vos élus, et donc l'intermédiaire légitime de l'expression des citoyens* ».

On en oublierait, presque, que l'intéressé a été membre d'un gouvernement, et d'une majorité, qui a renforcé le pouvoir des intercommunalités (la CARA, en ce qui nous concerne), au détriment des compétences des communes, et de leurs maires. Ainsi, cette dernière étape, depuis une loi du 7 août 2015

relative à la nouvelle organisation de la République (Loi NOTRe), les communes ont perdu leur compétence tourisme, d'importants leviers d'actions économiques : zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, ou aéroportuaire, ... etc.

Le Président est porteur d'une idéologie qui voudrait que le maire ne soit plus un exécutif local, mais un simple représentant de l'État (état civil, élections), tenant, en outre, ... un bureau des pleurs. Mais, lucidement, face à l'adversité, il a été contraint de se tourner vers ce qui est, et reste l'échelon de la France, le plus ancien, et le plus proche des citoyens : la commune et son maire. Toutefois, il pense, sans doute, à cette célèbre réplique du film *Le Guépard*, de Visconti : « *Il faut que tout change, pour que rien ne change* ».

**Gérard Jouy, conseiller municipal Royan Bleu  
Marine, conseiller communautaire  
déclaré d'opposition.  
06 37 86 51 63 / gerard.jouy17@orange.fr**

## Le droit de s'exprimer

À l'occasion du trentième anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant, adoptée le 20 novembre 1989 à l'unanimité par l'ONU, les relais accueil petite enfance nous rappellent l'importance de ce texte reconnaissant pour la première fois les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits fondamentaux. Dans ses 54 articles, la convention énonce le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité, une famille ; d'être soigné et nourri suffisamment ; d'aller à l'école ; d'être protégé de la violence et de toute forme de discrimination ; d'avoir des conditions de vie décentes ; d'être secouru, entouré et aimé. Ce texte énonce également le droit de jouer, d'avoir des loisirs et de s'exprimer, ce que Pauline et Louise apprennent aussi à faire avec des feutres.

**Service des relais APE :**  
05 46 38 33 26 / [relais.ape@agglo-royan.fr](mailto:relais.ape@agglo-royan.fr)



Pauline, 2 ans (Royan) : « Moi avec les cheveux de nounou. »



Louise, 3 ans (Royan) : « Nounou et Louise au parc. Il y a un coeur et un papillon ».



Manech / Plou Plou



ORCA - Chat femelle, 2 ans



PATOCHE - Épagneul mâle, 8 mois

## Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h00 à 18h00 (horaires d'hiver).

**Le Refuge des amis des bêtes**

13, rue du Chenil

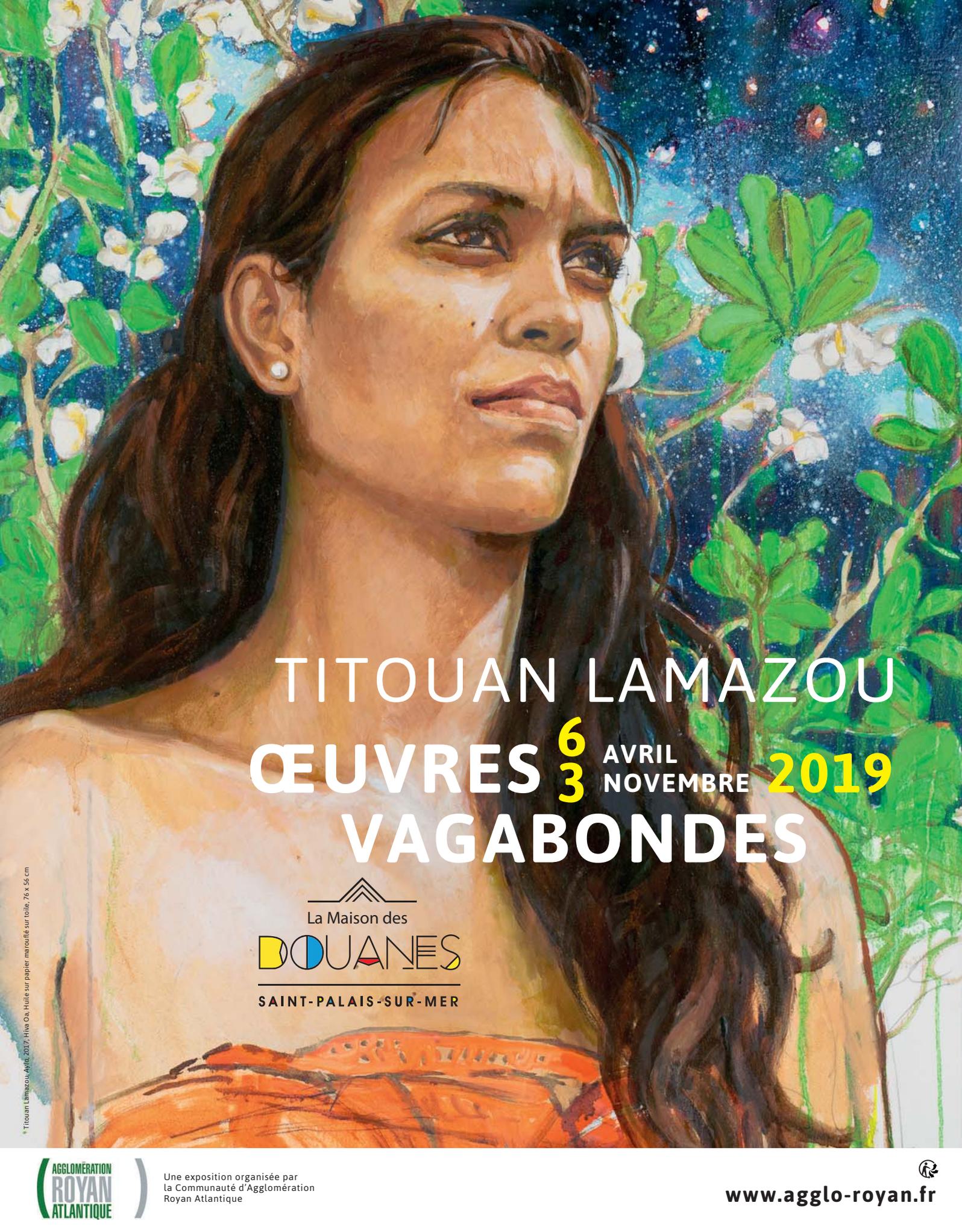
17600 Médis

Tél : 05 46 05 47 45

Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota)

Page Facebook : « Refuge Les amis des bêtes Médis 17 »

- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel [celine.nony@laposte.fr](mailto:celine.nony@laposte.fr)
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : [contact@agglo-royan.fr](mailto:contact@agglo-royan.fr) / 05 46 22 19 74.



TITOUAN LAMAZOU  
ŒUVRES 6 AVRIL  
3 NOVEMBRE 2019  
VAGABONDES

La Maison des  
**DOUANES**  
SAINT-PALAIS-SUR-MER

Titouan Lamazou, Avril, 2017, Hiva Oa, Huile sur papier marouflé sur toile, 75 x 56 cm